

Rapport d'activités 2011



Sommaire

Introduction

Économie

Environnement

Solidarités

Territoire

Déplacement

Rapport financier

Les Services Ressources

Édito	p2
Institution et territoire	p3
Développement et Innovation Économiques	p8
Zones d'activités	p10
Enseignement supérieur et Recherche	p11
Emploi et Insertion	p12
Tourisme	p13
Angers Loire Aéroport	p14
Offre commerciale et mécénat	p14
Gestion des déchets	p16
Eau et assainissement	p17
Développement durable	p18
Habitat et logement	p20
Prévention de la délinquance	p21
Mission Cohésion sociale	p26
Équipements et constructions scolaires	p22
Accueil des gens du voyage	p24
Sécurité des biens et des personnes	p25
Entretien et maintenance des bâtiments communautaires	p23
Urbanisme	p28
Aménagement rural	p29
Actions foncières	p30
Espaces verts communautaires	p31
Voies structurantes d'intérêts communautaires	p32
Tramway	p34
Transports et mobilités	p35
Plan de déplacements urbains	p36
	p37
	p41

Éditorial



2011 restera comme l'année de la mise en service commerciale de la première ligne de tramway.

Mais cet évènement tant attendu, ne doit faire oublier d'autres décisions toutes aussi essentielles pour l'avenir de notre territoire. Je pense notamment à l'adoption de notre Schéma de cohérence territoriale. Durant cinq ans, ce document d'aménagement a été préparé à l'échelle des 68 communes du Pays Loire Angers. Désormais, il fixe les règles permettant le développement harmonieux et durable de notre agglomération, en confortant notre position au cœur de l'aire urbaine d'Angers et en assurant son ancrage dans le Grand ouest. Ces questions sont au cœur de notre travail et de nos discussions avec les maires des 33 communes d'Angers Loire Métropole et nos partenaires que sont l'État et les chambres consulaires.

Vision synthétique et fidèle de l'action conduite au quotidien par Angers Loire Métropole au service des Angevins de l'agglomération, comme des grands chantiers d'intérêt communautaire, le rapport d'activité 2011 ne déroge pas à la règle. Il demeure cette vitrine de l'activité d'une année.

Cette traduction en mots, en images et surtout en chiffres, des actions et des réalisations menées l'an passé par la communauté d'agglomération, ne pourra donner pleinement à voir, même en filigrane, ni l'investissement au travail des hommes et des femmes qui travaillent, ni l'engagement et le volontarisme des élus qui la servent. Chacun à son niveau, poursuit notre projet de développement d'une métropole d'équilibre constant entre développement économique, qualité du cadre de vie et solidarité.

Car, malgré un contexte de crise économique et sociale qui n'échappe à personne, et malgré les diverses réformes venues modifier le fonctionnement de notre collectivité, Angers Loire Métropole poursuit son action vers les habitants et les entreprises du territoire.

Très bonne lecture.

Jean-Claude Antonini
Président d'Angers Loire Métropole

Institution et territoire

au 1^{er} janvier 2011

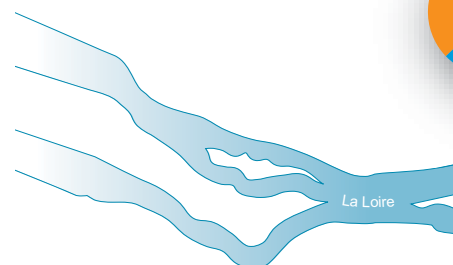
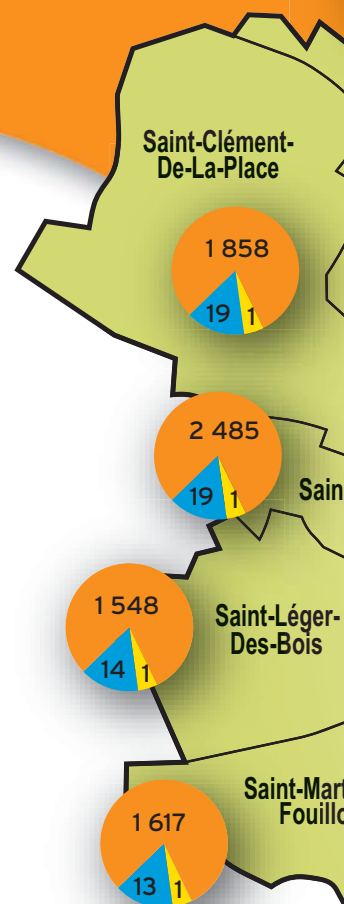
Précédemment dénommée Angers Agglomération, la communauté d'agglomération a été créée au 1^{er} janvier 2001 par transformation du District, créé en 1968. Elle fait partie des quelques 2 500 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) existants sur le territoire national.

- *C'est un territoire de près de 51 000 hectares, qui s'étend principalement au nord de la Loire.*
- *C'est aussi une entité administrative née du transfert de nombreuses compétences par les communes qui la composent.*
- *C'est surtout une communauté d'hommes et de femmes de 270 000 habitants qui participent à son développement, une communauté d'intérêt qui permet d'être plus fort ensemble.*

Son rôle

Concrètement, Angers Loire Métropole regroupe 14 compétences que l'on retrouve dans les 5 domaines d'interventions suivants :

- L'économie (développement économique, enseignement-formation-recherche, tourisme).
- L'environnement (eau et assainissement, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie - déchets, air et bruit).
- Les solidarités (politique de la ville, équilibre social de l'habitat, accueil des gens du voyage, participation financière au secours et à la lutte contre les incendies).
- Le territoire (aménagement de l'espace communautaire, espaces verts d'intérêt communautaire).
- Les déplacements (voies structurantes d'intérêt communautaire, transports urbains).

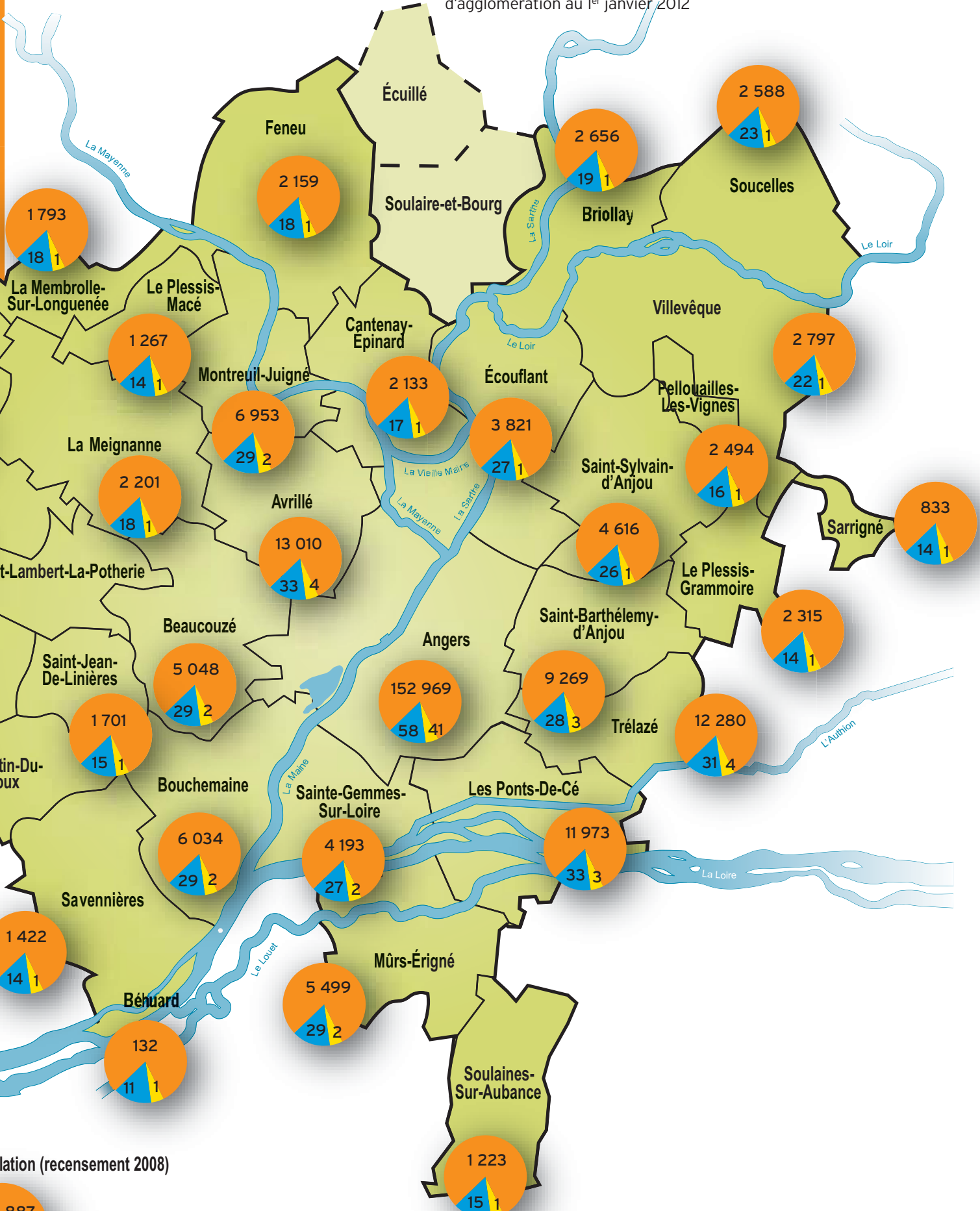


Popul



Nombre de conseillers municipaux

2 nouvelles communes intègrent la communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2012



Population (recensement 2008)



Le Conseil communautaire d'Angers Loire Métropole pour 2012

Le Conseil de communauté est formé de 91 délégués nommés par les conseils municipaux des 33 communes, selon la répartition suivante :

47 % pour Angers soit 43 délégués. Angers, ville-centre, représente 56 % des habitants de la métropole.

53 % pour les 32 autres communes soit 48 délégués. Ces 32 communes hors Angers représentent 44 % de la population de la métropole.

Chacune des communes hors Angers compte entre 1 et 4 délégués désignés selon la proportion suivante :

- moins de 4000 habitants : 1 délégué + 1 suppléant
- plus de 4000 habitants : 2 délégués
- plus de 8000 habitants : 3 délégués
- plus de 12000 habitants : 4 délégués

• le Président :

> Jean-Claude ANTONINI Angers

• Vice-Présidents d'Angers Loire Métropole :

> Daniel RAOUL Angers

> Jean-Louis GASCOIN La Membrolle-sur-Longuenée

> Marc GOUA Trélazé

> André DESPAGNET Angers

> Dominique SERVANT Saint-Léger-des-Bois

> Daniel LOISEAU Angers

> Jean-Luc ROTUREAU Angers

> Marc LAFFINEUR Avrillé

> Gilles MAHE Angers

> Frédéric BEATSE Angers

> Didier ROISNE Beaucauzé

> Luc BELOT Angers

> Jean-François JEANNETEAU Saint-Barthélemy-d'Anjou

> Bernard WITASSE Montreuil-Juigné

> Marie-Thé TONDUT Angers

> Pierre VERNOT Saint-Lambert-La-Potherie

> Dominique DELAUNAY Écouflant

> Jeannick BODIN Villevêque

> Joël BIGOT Les Ponts-de-Cé

> Philippe BODARD Mûrs-Érigné

> Anne-Sophie HOCQUET De LAJARTRE Bouchemaine

> Claude GENEVAISE Saint-Sylvain-d'Anjou

Les autres maires

- > André MARCHAND Briollay
- > Alain BAULU Soulaire-et-Bourg
- > Max BORDE Cantenay-Épinard
- > Martine BLEGENT Pellouailles-les-Vignes
- > Jacques CHAMBRIER Savennières
- > Daniel CLEMENT Soucelles
- > Christian COUVERCELLE Le Plessis-Grammoire
- > Bernadette COIFFARD Feneu
- > Laurent DAMOUR Sainte-Gemmes-sur-Loire
- > Jean-Louis DEMOIS Écuillé
- > Jean-Claude GASCOIN Saint-Jean-de-Linières
- > Jean-Pierre HEBE Le Plessis-Macé
- > Marcel MAUGAIS La Meignanne
- > Bernard MICHEL Saint-Martin-du-Fouilloux
- > Catherine PINON Sarrigné
- > Joseph SEPTANS Soulaines-sur-Aubance
- > Bruno RICHOU Béhuard
- > Jean-Paul TAGLIONI Saint-Clément-de-la-Place

● Fonctionnement de l'institution

Le conseil de communauté est l'organe délibérant. Il se réunit en séance publique le deuxième jeudi de chaque mois. Son vote est sollicité pour l'ensemble des décisions ayant trait à la vie de la communauté d'agglomération, exceptées celles déléguées au **bureau permanent**.

Ce dernier peut prendre des décisions, par délégation du conseil, sur les dossiers non stratégiques ou qui relèvent de la gestion courante de l'institution. Le Président, les vice-présidents et les maires non vice-présidents composent ce bureau, soit 41 membres dans la configuration actuelle.

Le bureau permanent se réunit le 1^{er} jeudi de chaque mois, et tient lieu de commission pour les finances, les ressources humaines et l'informatique. Il est également consulté sur les dossiers stratégiques qui engagent fortement l'intercommunalité.

Ce bureau se réunit également en formation restreinte dénommée **bureau exécutif**, constitué du Président et des 14 premiers vice-présidents, avec un rôle consultatif.

Les autres membres du conseil :

- > Beaudouin AUBRET Angers
- > Adbel-Rahmène AZZOUZI Angers
- > Jean-Claude BACHELOT Angers
- > Bruno BARON Angers
- > Catherine BESSE Angers
- > Roselyne BIENVENU Angers
- > Dominique BOUTHERIN Sainte-Gemmes-sur-Loire
- > Jean-Claude BOYER Les Ponts-de-Cé
- > Eric BRETAULT Avrillé
- > Annette BRUYERE Angers
- > Bernadette CAILLARD-HUMEAU Angers
- > Michel CAILLEAU Bouchemaine
- > Silvia CAMARA TOMBINI Angers
- > Rachel CAPRON Angers
- > Emmanuel CAPUS Angers
- > Christian CAZAUBA Angers
- > Jean-Pierre CHAUVELON Angers
- > Marie-Claude COGNÉ Angers
- > Dominique DAILLEUX Trélazé
- > Daniel DIMICOLI Angers
- > Ahmed EL BAHRI Angers
- > Gilles ERNOULT Trélazé
- > Caroline FEL Angers
- > Philippe GAUDIN Angers
- > Laurent GERAULT Angers
- > François GERNIGON Saint-Sylvain-d'Anjou
- > Gilles GROUSSARD Angers
- > Géraldine GUYON Saint-Barthélemy-d'Anjou
- > Michel HOUDBINE Angers
- > Caroline HOUSSIN SALVETAT Avrillé
- > Philippe JOLY Montreuil-Juigné
- > Philippe LAHOURNAT Angers
- > Pierre LAUGERY Angers
- > Romain LAVEAU Angers
- > Gérard LE SOLLIEC Mûrs-Érigné
- > Michelle MOREAU Angers
- > Jacques MOTTEAU Angers
- > Gérard NUSSMANN Beaucozéz
- > Sabine OBERTI Angers
- > Jean-Paul PAVILLON Les Ponts-de-Cé
- > Marianne PRODHOMME Angers
- > Monique RAMOGNINO Angers
- > Jeanne ROBINSON-BEHRE Avrillé
- > Renée SOLÉ Angers
- > Mamadou SYLLA Angers
- > Olivia TAMBOU Angers
- > Thierry TASTARD Saint-Barthélemy-d'Anjou
- > Solange THOMAZEAU Angers
- > Rose-Marie VERON Angers
- > Isabelle VERON-JAMIN Les Ponts-de-Cé

Cinq autres commissions existent également

- développement et innovation économiques, emploi
- transports, déplacements, mobilités
- développement durable et environnement
- solidarités
- aménagement et développement durables des territoires

Les commissions ont un rôle consultatif. Elles étudient les dossiers liés à leur champ de compétence avant transmission au bureau permanent ou au conseil de communauté. Les membres des commissions sont issus du conseil communautaire et comprennent également des élus non membres du Conseil de communauté : les auditeurs. Elles se réunissent en général une fois par mois.

Enfin, des membres du conseil communautaire représentent l'agglomération au sein de différentes instances : Agence d'urbanisme de la région angevine, Mission locale angevine, Agence de développement économique, syndicats, associations...

Économie

Économie

Développement et Innovation Économiques.....	p8
Zones d'activités.....	p10
Enseignement supérieur et Recherche.....	p11
Emploi et Insertion	p12
Tourisme.....	p13
Angers Loire Aéroport.....	p14
Offre commerciale et mécénat.....	p14

20
millions
d'euros

Développement et Innovation Economiques

Les missions

- Renforcer l'attractivité économique du territoire par le développement d'une stratégie basée sur l'innovation, l'émergence de pôles ou filières, la recherche et l'enseignement supérieur, l'économie numérique, le développement durable et un marketing territorial renforcé.
- Mettre l'entreprise et la création d'entreprise au cœur de la stratégie économique.
- Etre à l'écoute des chefs d'entreprises par une présence et une animation territoriale de proximité.

Chiffres clés

- **27,4** ha de terrains d'activités vendus.
- **105** projets d'entreprises concrétisés.
- **771** nouveaux emplois sous 3 ans.
- **63,8** millions d'investissements privés décidés.

Faits marquants au titre de 2011

Regroupement et réorganisation de l'outil industriel de la société BOUVET sur le site de la Membrolle-sur-Longuenée (bâtiment de 50 000 m²).

Valéo Vision à Ecoflant devient le centre d'Excellence de Recherche et Développement du groupe au plan européen (1^{er} site industriel de l'agglomération avec 1200 salariés).

Lancement du Schéma Directeur Economie et Emploi Durables.

A venir en 2012

- > Adoption du Schéma Directeur Economie et Emploi Durables.
- > Mise en place d'actions de développement économique dans le cadre du Plan Local de Redynamisation (aides à l'emploi, construction d'un centre d'activités artisanal).
- > Lancement d'une action exemplaire de sensibilisation au recyclage des déchets.
- > Présence significative d'Angers Loire Métropole dans le cadre du SIMI 2012 (Salon de l'immobilier d'Entreprise).

Les actions 2011

● Commercialisation

17 cessions de terrains sur les parcs d'activités communautaires pour un total de 27,4 ha, réalisés sur 9 parcs d'activités : Angers-Avrillé (Les Landes II), Angers-Trélazé (Aubinière), Angers-Beaucouzé (Parc Industriel et Zone Franche Urbaine), Angers-Ecoflant (Beuzon), Angers-Est (Pôle 49), Angers-Saint-Jean-de-Linières (Robinières), Angers-Saint-Léger, Angers-La Membrolle.

L'industrie et les services représentent 98% des surfaces cédées, avec des projets structurants comme BOUVET, SAPELEM, HORMANN.

Le total des investissements privés correspondant à ces 17 projets atteint 46,4M€, soit 72% du montant global des investissements privés des projets accompagnés (63,8 M€).

● Accompagnement des entreprises et de la création d'entreprises

Fonds de revitalisation territorial

En 2011, il a permis de soutenir 3 projets, pour un engagement de création de 71 emplois avec un montant total de 121 000 euros.

L'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise

43 prêts d'honneur ont été accordés en 2011 par Pays d'Anjou Initiative (abondé pour un tiers par Angers Loire Métropole) pour un montant total de 263 000 €.

Pour certains publics (jeunes, + de 50 ans), une Prime Angevine à la Création d'Entreprise (PACE) a été octroyée à 42 créateurs pour un montant total de 31 900 €, 65 % aux créateurs de moins de 26 ans.

● Animation économique de proximité

- Plus de 100 entreprises ont ouvert leurs portes au grand public et aux scolaires angevins dans le cadre de Made In Angers (février-mars).

- 196 équipes d'entreprises de l'agglomération se sont rencontrées lors du challenge sportif inter-entreprises B2B Race en septembre.

● Filière Santé

- Financement d'une étude sur le diagnostic du secteur de la santé sur Angers avec propositions d'actions à engager par le cabinet de consultant DMS Conseil sur la période 2010-2011 d'un montant de 25K€.

- Dans le cadre du lancement du Gérontopôle Autonomie Longévité Pays de la Loire, le positionnement d'Angers est soutenu en tant que département de recherche du Gérontopôle.

● Filière Végétal

Soutien aux structures (pôles d'excellence et pôles de compétitivité)

- Végépolys : 35 K€ et ses deux centres d'innovation.
- Plante et Cité : 150 K€.
- Valinov : 170 K€.
- Pôle agronomique de l'Ouest : 11.5 K€ (cotisation).

Soutien à des salons localisés sur Angers à portée internationale

- VIBE : 15 K€ mené par Végépolys.
1^{ère} édition du Végépolys International Business Events (VIBE) à Angers le 12-13 octobre 2011, 45 participants étrangers. Outil destiné à aider les entreprises à construire un projet d'implantation ou à développer leur action commerciale sur notre territoire avec les acteurs de VEGEPOLYS. Cet événement favorise l'échange, le partage d'expériences, les rencontres et la mise en relation des adhérents et partenaires.
- Salon des vins : 14 K€.
- Association Novafel (conférences dans le cadre du SIVAL (Salon des productions végétales) : 12.2 K€.

● Filière électronique

Soutien aux structures (pôles d'excellence et pôles de compétitivité)

- Loire Electronic Applications Valley : 500€ (adhésion), cluster en électronique.
- Astinov-PRI Atrium (plateforme régionale d'innovation sur les objets et solutions communicants) : 20K€.

● Economie verte

- Réalisation d'un diagnostic, comprenant une étude comparative et une cinquantaine de rencontres et aboutissant à une analyse des forces et faiblesses des différentes éco-filières.
- Proposition d'un plan d'actions pour 2012, orienté sur la filière recyclage, l'éco-construction, la biomasse et des actions de la collectivité.

● Economie culturelle et créative

- Pilotage de groupes de travail sur le secteur culturel et créatif.
- Mise en place d'un plan d'actions 2012 concernant l'animation des réseaux.
- Mise en place d'un espace de co-working (étude).
- Développement des liens des structures d'aide à la création d'entreprise.

● Innovation

Abondement au Fonds Régional d'Innovation sur un montant de 250 000 € pour 5 projets accompagnés.

Au sein de ce fonds :

- appel à projets MPIA (Maturation de Projets Innovants en Anjou) organisé par Angers Technopole avec 2 projets financés pour un montant de 102 000€.

● Salons professionnels / Promotion

Dans le cadre des actions de promotion du territoire, et en lien avec le Pôle Métropolitain Loire Bretagne, participation aux salons Batinerie (éco-activités), MAPIC (immobilier commercial) et SIMI (immobilier d'entreprise).

Initiatives développement durable

Sensibilisation des entreprises au recyclage des déchets, aux économies de consommations énergétiques et aux plans de déplacements inter entreprises.



Made in Angers

Zones d'activités

Les missions

- Entretien le domaine public des zones d'activités communautaires.
- Planifier les opérations nécessaires aux évolutions des parcs communautaires.
- Organiser les interventions sur les périmètres considérés.
- Accompagner les aménageurs en amont des dossiers de consultations puis participer aux opérations de réception et de remise des ouvrages à Angers Loire Métropole.

Les actions 2011

- Rénovation du réseau d'éclairage public notamment sur le secteur Moulin Marcille dans la commune des Ponts-de-Cé pour un montant total de 257 400€.
- Suivi du plan de rénovation pluriannuel de voirie pour un montant total de 369 700€.
- Achèvement des travaux de requalification de la rue du Bois Rinier à Saint Barthélemy d'Anjou pour un montant total de 214 900€.
- Poursuite du déploiement d'un réseau génie civil de télécommunications électroniques à très haut débit pour un montant total de 321 500€.
- Poursuite de la mise en place de signalétique sur les Parcs d'Activités Communautaires pour un montant total de 23 500€.

Initiatives développement durable

- Réduction des durées d'éclairage sur les parcs d'activités communautaires.
- Réflexion pour réduire la consommation de produits phytosanitaires sur les parcs d'activités.

Fait marquant au titre de 2011

Arrivée de nouveaux opérateurs et de nouvelles offres haut débit dans les parcs communautaires.

A venir en 2012

- > Poursuite du déploiement d'un réseau de génie civil de télécommunications électroniques à très haut débit sur Beaucozé.
- > Expérimentation en faveur de la démarche « Zéro phyto » sur les parcs d'activités communautaires.
- > Prise en gestion d'espaces publics nouveaux autour de l'Atoll à Beaucozé.

Enseignement supérieur et Recherche

Les missions

● Structuration des filières d'excellence d'Enseignement supérieur et de recherche

- Prise en charge de la totalité du projet (financement à 100% et réalisation).
 - Apport d'un fonds de concours à des projets réalisés dans le cadre du contrat de projets 2007-2013.
 - Création et mise aux normes des infrastructures immobilières d'enseignement et de recherche afin d'offrir les meilleures conditions de travail.
 - Subvention d'investissement aux projets privés.
- Pour un montant total de 4,3 M€.

● Soutien des formations qualifiantes facilitant l'accès à l'emploi

- Soutien du fonctionnement et de l'équipement des formations technologiques, scientifiques et professionnalisantes qui sont proches du tissu économique et social et en adéquation avec les besoins des entreprises.
 - Aide envers les établissements à se doter des moyens informatiques et multimédia autorisant l'innovation pédagogique et le développement des services numériques.
- Pour un montant total de 0,610 M€.

● Accompagnement de la dynamique des laboratoires

- Soutien à l'emploi scientifique par le financement d'allocations doctorales et post-doctorales.
 - Renforcement de l'encadrement scientifique des laboratoires privés par le financement de vacations Habilitation à Diriger des Recherches (HDR).
 - Développement des capacités d'investigation de la communauté scientifique angevine avec la création ou l'extension de plates-formes de recherche et de plateaux techniques communs à plusieurs laboratoires et accessibles aux entreprises, l'acquisition d'équipements de recherche lourds et semi-lourds mutualisée indispensable à la conduite de programmes de recherche.
 - Insertion des formations et des laboratoires dans les réseaux nationaux, européens, internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Pour un montant total de 0,8 M€.

● Participation au développement de l'innovation dans les entreprises et les organisations

- Aides au fonctionnement des structures de transfert partenariales développant les synergies entre formations, recherche, entreprises et notamment à Angers Technopole, le bras armé dans le domaine de l'innovation.
 - Abondement du fonds régional de l'innovation pour projets d'innovation angevins.
- Pour un montant total de 0,7 M€.

Les actions 2011

- Poursuite des opérations immobilières du Contrat de Projets Etat-Région (CPER) 2007/2013 dont l'extension de l'ITBS (Ingenierie du Tourisme du Bâtiment et des Services) en maîtrise d'ouvrage Angers Loire Métropole.
- Démarrage des travaux de construction de l'ESEO.
- Démarrage des travaux d'extension du Restaurant Universitaire « la GABARE ».
- Soutien de 27 laboratoires ou services communs de recherche.
- Aide au fonctionnement et à l'équipement pédagogiques des formations technologiques et professionnalisées.

Initiatives développement durable

- Financement d'allocations doctorales en lien avec l'Agenda 21 de la collectivité dans le domaine des Sciences, de l'environnement et de la culture.
- Soutien de formations et de laboratoires de recherche intégrant la thématique Développement Durable et Plans Climat-Energie Territoriaux.

Faits marquants au titre de 2011

Définition et présentation d'une nouvelle politique d'enseignement supérieur et de recherche d'Angers Loire Métropole reposant sur le triangle de la connaissance avec une «démarche filières» intégrant recherche formation et innovation (RFI).

Regroupement des équipes en biologie fondamentale de l'Université et biologie hospitalière du CHU dans l'immeuble IRIS.

Création de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO) avec son siège à Angers par fusion des établissements d'Angers et de Nantes.

A venir en 2012

- > Nouvelle politique Enseignement Supérieur et Recherche : mise en place des comités de suivi des filières.
- > Rentrée universitaire 2012 de l'ESEO dans les nouveaux locaux construits sur le plateau des Capucins.
- > Projet de regroupement des activités du CNAM dans un nouveau bâtiment.
- > Démarrage du projet de rénovation/extension de l'IUT (CPER 2007-2013).



Nouveaux bâtiments de l'ESEO aux Hauts-de-Saint-Aubin à Angers

Emploi et Insertion

Les missions

● Faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire

- En coordonnant la politique de l'emploi et en soutenant l'Economie Sociale et Solidaire.
- En encourageant l'adaptation aux nouveaux métiers par un soutien à la formation professionnelle.

● Conforter l'insertion par l'activité économique pour répondre aux attentes des publics les plus éloignés de l'emploi

En animant Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi les clauses d'insertion dans les marchés publics et en soutenant les structures d'insertion.

● Soutenir les structures locales œuvrant dans le champ de l'emploi, de l'insertion et de l'économie solidaire.

● Conduire les actions du Plan de soutien à l'emploi.

Les actions de l'agglomération 2011

● Plan de soutien à l'emploi avec :

- Le Bus pour l'emploi.
- Les 4 Points Emploi Communautaires (Beaucouzé, Montreuil-Juigné, St Sylvain d'Anjou, Mûrs-Erigné).
- Les animations de proximité (ateliers recherche d'emploi, valorisation des métiers du bâtiment).
- Le 2^e forum pour l'emploi, le 18 mars 2001 qui a accueilli 2200 visiteurs.
- Cofinancement de 46 créations d'emplois aidés (31 emplois tremplin et 15 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi - CAE).
- Création par Angers Loire Métropole de 22 postes en CAE.
- Portage direct de deux chantiers d'insertion (Murets de Schistes et Berges de Sarthe) qui ont permis à 37 personnes en insertion de reprendre le chemin de l'emploi.

● LE Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Dispositif cofinancé par le Fonds social européen et Angers Loire Métropole, il a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées à travers le

Initiatives développement durable

Angers Loire Métropole soutient des structures de l'insertion par l'activité économique qui contribuent à la diminution et à la valorisation des déchets tout en créant des emplois d'insertion : Envie Anjou, Atelier Ressources Anjou, PCV, APIVET, Régie de quartiers d'Angers.

financement de leur accompagnement et d'actions permettant la progression de leur parcours vers l'emploi.

Le PLIE en 2011 :

- 1208 participants dont 52,5% de jeunes et 43,5% des quartiers Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).
- 1464 étapes mises en œuvre dans les parcours dont 38 % en emploi classique et 37,5% en structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).
- 40% des sorties positives.

● Les clauses d'insertion

Le Code de marchés publics prévoit la possibilité de recourir à une clause de promotion de l'insertion et de l'emploi dans la commande publique. Cette clause donne l'obligation, pour l'entreprise attributaire du marché (travaux ou services) de réserver une part des heures de travail générées par ce marché à une action d'insertion professionnelle.

● Formation professionnelle

- Participation au financement de la réhabilitation du Centre de Formation des Apprentis du bâtiment à Angers - Belle-Beille, pour un montant de 250 000 €.
- Soutien au forum Formation professionnelle le 8, 9 et 10 décembre 2011 au Parc des expositions qui a accueilli 30 000 visiteurs.

● Soutien aux structures locales œuvrant pour l'emploi et l'insertion

Angers Loire Métropole soutient les structures du territoire œuvrant dans le champ de l'emploi, de l'insertion et de l'économie solidaire. Ce soutien se manifeste par l'accompagnement et le financement du fonctionnement, du démarrage et de l'appui aux projets de ces structures.

Globalement en 2011, Angers Loire Métropole a consacré un budget de 1 568 354 € au soutien à ces structures :

- Mission Locale Angevine : 998 734 €.
- Maison de l'emploi : 150 000 €.
- structures de l'insertion par l'activité économique : 306 120 €.
- structures de l'économie sociale et solidaire : 113 500 €.

A venir en 2012

- > Soutien aux emplois de solidarité en lien avec la région Pays de Loire.
- > Développement des clauses d'insertion à 120 000 heures pour 2012.
- > Contribution à l'élaboration du Schéma directeur économie et emploi durables.



Fait marquant au titre de 2011

Les clauses d'insertion dans les marchés publics s'étendent à d'autres acteurs :

- 93 582 heures réalisées sur 147 chantiers, 307 entreprises concernées.
- 14% des heures effectuées sur des opérations de rénovation urbaine, 2,5% sur le tramway (fin de chantier) et 46,5% sur des chantiers divers et 37% sur le logement social.
- 61 % des heures réalisées sur des opérations des bailleurs sociaux (ORU) et 29% sur des opérations Ville et Angers Loire Métropole.
- 309 personnes ont travaillé dans ce cadre dont 41% issues des quartiers CUCS.

Tourisme

Les missions

- Pilotage et suivi de la stratégie touristique.
- Interface avec les élus, les services et les partenaires extérieurs.
- Instruction des demandes de subvention.
- Accueil et suivi des investisseurs en tourisme/ hôtellerie.
- Coordination et suivi des contrats de délégation de service public pour l'Office de tourisme et le Musée de la communication de Pignerolle.
- Pilotage de La Loire à Vélo et des itinéraires cyclables touristiques structurants (ex : chemin de halage de la Mayenne).

Chiffres clés

- **7 184** lits marchands dont 4310 lits d'hôtels.
- **632 146** nuitées marchandes en hôtel et camping.
- **155 000** visiteurs à l'Office de Tourisme d'Angers Loire Métropole.
- **289 347** visites sur le site web : www.angersloiretourisme.fr

Les actions 2011

● Tourisme fluvial

- Affrètement de navettes fluviales estivales sur la Loire, la Mayenne, la Sarthe et la Maine (six jours sur sept pendant huit semaines) avec 7 600 trajets vendus.
- Mise en réseau de 9 points d'accueil touristiques communaux, soit 13 000 visiteurs.
- Coordination des Journées du patrimoine et mise en place d'animations gratuites pour le grand public : 78 000 visiteurs, sur 99 sites ouverts de 18 communes.

● Rencontres professionnelles

- 4 000 manifestations accueillies dans 24 structures d'accueil sur le territoire ; 1628 évènements passés à la loupe : 260 000 journées congressistes, 78 657 nuitées, 30 évènements internationaux (source : observatoire du Bureau des Congrès et des Evènements (BCDE)).

A venir en 2012

- > Mise en place d'un dispositif de soutien pour les porteurs de projets touristiques publics.
- > Mise en place d'un dispositif complet d'accueil des grands évènements.
- > Affrètement de navettes fluviales pour la saison estivale sur 8 semaines, 6 jours sur 7.
- > Edition d'un guide de découverte des espaces naturels publics remarquables du territoire d'Angers Loire Métropole.

- Fédération de 90 acteurs par le Bureau des Congrès et des Evènements.
- Animation de l'observatoire des rencontres professionnelles (24 sites).
- Cahier des charges pour le site web prévu en septembre 2012.
- Mise en place d'un accompagnement financier et logistique des grands évènements.

● Itinérances - Loire à Vélo

- Entretien et amélioration des antennes angevines de la Loire à Vélo.
- Aménagement d'un sentier d'interprétation sur l'antenne cyclable des Ardoisières.

● Exploitation d'équipements et d'évènements

- Musée de la communication de Pignerolle : 12 000 visiteurs, des animations (en juillet-août) et la visite d'un blockhaus.
- Made in Angers : 16 243 visiteurs, 112 entreprises, 11 focus Innovation, 53 focus métiers, 18 focus développement durable, week ends thématiques.

● Plan d'actions de promotion d'Angers Loire Tourisme

- Supports de communication : un nouveau magazine d'information, un nouveau plan guide, un guide des hébergements, une carte Loire à Vélo, un site web en plusieurs langues.
- Actions de promotion : salons grand public et professionnels, accueils presse (27 accueils, 69 journalistes).
- Plan de communication pour promouvoir la marque Angers Loire Valley.

Initiatives développement durable

Les navettes fluviales offrent la possibilité de découvrir le temps d'une escale les communes riveraines et valorisent l'intermodalité. En effet, des outils de communication ont été développés pour permettre aux utilisateurs des navettes de rentrer soit par la navette soit à vélo, à pied ou avec le bus.

Fait marquant au titre de 2011

Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers ont créé au sein d'Angers Loire Tourisme un Bureau des Congrès et des Evènements. Ce bureau assure la promotion de la destination « Affaires » d'Angers Loire Valley, assiste les organisateurs d'évènements, anime un club de 90 prestataires et a créé un observatoire des rencontres professionnelles. 4 000 rencontres professionnelles ont été recensées sur la destination Angers Loire Valley.

**Meet
in Angers**



Angers Loire Aéroport

Les missions

- Coordination et suivi du contrat de délégation de service public confié à Kéolis entre 2010 et 2017.
- Coordination des travaux sur la plateforme aéroportuaire.
- Assistance de l' élu pour l'animation du comité de pilotage pour le développement de lignes aériennes régulières.

Chiffres clés

- 27 639 mouvements
- 63 883 passagers

Les actions 2011

- La compagnie italienne Airvallée a basé un avion à Angers Loire Aéroport et a assuré quatre lignes vers Nice, Barcelone, Munich et Aoste du 18 novembre 2010 à début octobre 2011.
- Angers Loire Aéroport ayant un rayonnement départemental, Angers Loire Métropole a associé à sa stratégie la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine et Loire ainsi que le Conseil Général de Maine et Loire.

A venir en 2012

- > Développement d'une liaison Angers – London city, hub (plateforme de correspondance) qui dessert une dizaine de destinations en Europe et New York.
- > Développement d'une liaison vers Nice.
- > Projet de développer un pôle dédié à l'aviation d'affaire.



Offre commerciale et mécénat

Les missions

- Suivi du dossier l'Atoll dont l'ouverture est prévue le 4 avril 2012.
- Participation au MAPIC 2011 (Marché International Professionnel de l'Implantation Commerciale et de la distribution) avec Nantes pour valoriser la dynamique commerciale angevine et les grands projets (l'Atoll, l'Arena, centre-ville...).
- Suivi et analyse de 2 études commerce : volet commerce du PLU et plan de développement commercial du centre-ville d'Angers.
- Réflexion sur le cadre juridique de l'émergence d'une fondation territoriale.

Initiatives développement durable

Concertation avec les enseignes de l'Atoll pour adapter les horaires de bus aux salariés.

Fait marquant au titre de 2011

L'ouverture du Leclerc de Saint Jean de Linières le dimanche : les maires des communes de l'agglomération ont rappelé leur position défavorable aux ouvertures dominicales.



Chantier de l'éco-parc l'ATOLL

A venir en 2012

- > L'ouverture de l'Atoll.
- > Proposer un plan d'action pour l'attractivité commerciale du centre-ville.
- > Faire émerger une fondation territoriale.

Environnement



Gestion des déchets..... p16

Eau et assainissement..... p17

Développement durable..... p18

87
millions
d'euros

Gestions des déchets

Initiatives développement durable

- Extension des consignes de tri sur le territoire d'Angers Loire Métropole.
- Collecte en porte à porte du tri sélectif sur la seconde couronne d'Angers Loire Métropole.

Les missions

- Mettre en place une politique de prévention des déchets pour agir en amont et éviter leur production.
- Inciter au tri des déchets et le développer pour valoriser au maximum le gisement.
- Collecter et éliminer les déchets résiduels en mettant en place des filières de traitement valorisantes qui respectent les normes d'actualité, l'environnement et la santé.

Chiffres clés

- **21 889 tonnes collectées pour le tri sélectif en 2011 (+3.8 % par rapport à 2010).**
- **57 665 tonnes collectées dans les déchèteries en 2011 (+12.74 % par rapport à 2010).**
- **57 222 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2011 (-5% par rapport à 2010).**

Les actions 2011

● Prévention des déchets

- Diminuer le rejet de bouteilles en plastiques avec l'acquisition de 20 000 bouteilles en verre utilisées en interne lors des réunions et événementiels, remises aux communes qui le souhaitent et distribuées aux particuliers lors de sensibilisations.
- Expérimentation de location et d'entretien de couches lavables dans 6 structures d'accueil petite enfance en partenariat avec l'association Unitio.
- Poursuite de la promotion du compostage domestique sur le territoire d'Angers Loire Métropole (11 388 composteurs individuels, 70 résidences équipées de composteurs collectifs, 214 lombricomposteurs depuis le lancement de l'opération).
- Poursuite de la sensibilisation à l'éco consommation à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets et sensibilisation contre le gaspillage alimentaire.

A venir en 2012

- > Angers Loire Métropole retenue site pilote pour l'expérimentation de l'extension des consignes de tri des emballages plastiques sur 100 % de la population.
- > Optimisation des secteurs de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sur l'ensemble de l'agglomération (suite à l'extension des consignes de tri des emballages plastiques).
- > Expérimentation de la collecte du tri sélectif par préhension latérale sur six communes volontaires de la seconde couronne.
- > Lancement des travaux d'installation de la vidéo protection dans les déchèteries et des travaux de réaménagement des déchèteries.
- > Essais de performances à Biopole, centre de valorisations des déchets - suivi de la qualité des déchets entrants et du compost produit.
- > Mutualisation : mise en œuvre opérationnelle de l'organisation mutualisée de la direction Environnement et déchets.
- > Mise en production du logiciel Styx de gestion des bacs et composteurs des usagers, ainsi que des conteneurs enterrés.

● Tri sélectif

- Signature du contrat 2011-2016 (barème E) avec Eco Emballages pour les soutiens financiers à la collecte sélective.
- Candidature acceptée par Eco Emballages pour être site pilote sur l'extension des consignes de tri.
- Poursuite de la communication de proximité par les ambassadeurs de tri (événementiels, à domicile).

● Déchèteries

- Signature de la convention avec Apivet pour le prélèvement de textiles, linges et chaussures dans les 7 déchèteries d'Angers Loire Métropole.
- Poursuite de l'étude technique et financière concernant le réaménagement des déchèteries et mise en place de la vidéo protection - lancement de l'appel d'offres travaux pour ce dispositif.
- Poursuite des travaux de réhabilitation du centre de stockage de Villechien.

● Collecte des ordures ménagères

- Préparation de la conteneurisation et réduction de fréquences du tri sélectif en première couronne.
- Préparation d'un nouveau secteur de tri sélectif en porte à porte sur 6 communes de l'Est d'Angers (Briollay, Sarrigné, Villevêque, Pellouailles, Soucelles, Le Plessis Grammoire)
- Poursuite de la suppression des marches arrière des bennes à ordures ménagères (96 % résolues).
- Poursuite de l'installation de conteneurs enterrés : 277 dont 126 pour les ordures ménagères, 56 pour les emballages en mélange et 95 pour le verre.
- Collecte en bac des gros producteurs de verre (621 tonnes soit + 9.72 %).

● Traitement

- Arrêt des apports de déchets et fermeture à l'UIOM (Usine d'Incinération des Ordures Ménagères) en février 2011 et démarrage du démantèlement partiel du site.
- Début de la mise en service à pleine charge de Biopole, centre de valorisations en avril 2011.

● Organisation du service

- Achèvement de la construction de Biopole, centre technique : déménagement des équipes du centre technique de l'environnement (CTE) vers ce lieu d'embauche en novembre 2011.
- Mutualisation du service déchets environnement d'Angers Loire Métropole avec le service Environnement Cadre de Vie de la Ville d'Angers (regroupement du service ressources, rue des Ursules).

● Service aux professionnels

- Mise en place d'une mission dédiée aux professionnels pour optimiser la prévention, la qualité des déchets des professionnels et les coûts induits.
- Favoriser la création d'éco-entreprises sur le territoire.

Fait marquant au titre de 2011

3 janvier 2011 : entrée de la 1^{ère} benne de déchets à Biopole centre de valorisation des déchets ménagers.

Eau et assainissement

Les missions

- Mettre en œuvre d'un Schéma Directeur Eau Potable (diagnostiquer le fonctionnement actuel du réseau d'eau potable, mettre en exergue ses points forts et ses points faibles, dégager des scénarii d'amélioration du système, prévoir l'évolution des besoins dans le futur).
 - Surveiller l'état de la ressource et prévenir les collectivités membres du Syndicat « Loire Alerte » lors d'événements susceptibles d'altérer la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (pollutions accidentelles). Prédire le moment précis où les collectivités seront impactées afin qu'elles puissent prendre les mesures nécessaires pour s'en protéger.
 - Piloter la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, par la mise en œuvre de la prélocalisation acoustique des fuites, couplée à une sectorisation du réseau. Permettre ainsi d'augmenter notre rendement du réseau d'eau potable de 5 % en trois ans.
 - Sécuriser son système d'alimentation en eau potable.
 - Utiliser des matériaux durables dans le cadre des travaux Eau & Assainissement, afin de déterminer pour chaque situation technique identifiée, le meilleur matériau à mettre en œuvre, en fonction de critères techniques, environnementaux et financiers.
 - Limiter les impacts de nos rejets au milieu naturel, en diminuant fortement nos rejets en phosphore et azote à la Maine, par la réalisation de la nouvelle station de dépollution de la Baumette. Les rejets atmosphériques seront également limités via la mise en œuvre d'un traitement de l'air.
- Le renouvellement programmé de nos autres stations d'épuration se poursuit à un rythme soutenu.

Chiffres clés

Eau potable :

- 1 996 km de réseaux.
- 17 réservoirs d'une capacité totale de 48 860 m³.
- 72 225 abonnés.
- 15 857 691 m³ d'eaux facturées.
- 100 % d'analyses relatives à la qualité de l'eau sont conformes aux normes de potabilité.

Assainissement :

- 1 085 km de réseaux.
- 29 stations d'épuration des eaux usées (STEP).
- 13 189 564 m³ d'eaux traitées par les STEP.

A venir en 2012

- > La mise en œuvre d'une sectorisation du réseau d'eau potable qui permettra une surveillance accrue de nos installations avec comme objectif d'augmenter le rendement du réseau d'eau potable.
- > Lancement des études de renouvellement des stations d'épuration de Briollay et Villevêque.
- > Travaux Eaux Usées soit 5 018 000 € HT.
- > Travaux Eau Potable : 3 202 600 € HT pour le renouvellement de réseaux sur les communes d'Angers, Avrillé, Beaucouzé, Cantenay-Epinard, Ecoflant, le Plessis Grammoire, les Ponts de Cé, Montreuil-Juigné, Trélazé, Soucelles et Villevêque.

- Identifier et renouveler les tronçons du réseau d'assainissement sur lesquels devront porter en priorité les efforts d'investissement, afin que les financements publics trouvent leur meilleure utilité.
- Garantir à la population une qualité d'eau potable irréprochable, en opposant une barrière physique à une éventuelle pollution (ultrafiltration de l'usine des Ponts de Cé). Étendre cette qualité d'eau au territoire le plus large possible.
- Organiser régulièrement des visites de ses installations (Stations d'épuration et usine de production d'eau potable) auprès des scolaires, étudiants et plus largement de tous les angevins. Participer à des actions de promotion des bons usages de l'eau potable et de l'assainissement.

Les actions 2011

● Sécurité des agents

Mise en place au sein d'Angers Loire Métropole depuis 2011 d'une politique de prévention et de gestion des risques. En ce sens, la direction de l'eau et de l'assainissement n'hésite pas à innover, notamment par la mise en place de blindage de fouille en bois. Cette technique permet de sécuriser tout type de tranchée et de s'adapter aux contraintes urbaines, notamment la densité des réseaux souterrains. Nos agents disposent ainsi de moyens de protection adaptés à leurs contraintes de travail.

● Eau potable

- La recherche de fuite a permis de trouver les ruptures de canalisation non détectables. Cela représente une vingtaine de fuites par an.
- L'inspection de 383 km de canalisations
- La réparation de 197 fuites sur branchements et 109 fuites sur canalisations.
- 906 branchements ont été renouvelés et 235 branchements neufs ont été réalisés.
- 5424 compteurs ont été renouvelés et 659 compteurs neufs ont été posés.
- 1632 ml de canalisations renouvelés et 795 ml de réseaux étendus.

● Assainissement

Le service public d'assainissement non collectif représente 5755 usagers avec 105 contrôles de réalisations et 481 diagnostics des réalisations existantes.

Initiatives développement durable

La valorisation des boues de la station de production d'eau potable en agriculture, après compostage a permis d'éviter leur mise en décharge. Ce recyclage des boues a en outre généré une économie substantielle.

Fait marquant au titre de 2011

La mise en œuvre de la « filière boue » de la Station d'épuration de la Baumette : les boues séchées à 90% de siccité (elles ne contiennent plus que 10 % d'eau) font l'objet dans leur totalité d'une valorisation agricole dans le cadre d'un plan d'épandage strictement surveillé. Cette filière génère du Biogaz grâce à la présence sur le site d'un digesteur. Ce biogaz représente ainsi une importante source d'énergie renouvelable.

Développement durable

Les missions

- Mener la politique énergétique et climatique du territoire via l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat Energie Territorial d'Angers Loire Métropole.
- Co-piloter, aux côtés de la direction Action culturelle de la Ville d'Angers, la coproduction de l'Agenda 21 des cultures du territoire angevin avec les citoyens et structures volontaires, acteurs des cultures du territoire d'Angers.
- Elaborer un Plan local biodiversité avec les principaux acteurs du territoire métropolitain impliqués.
- Mobiliser, animer, informer, coordonner le territoire et ses acteurs (internes et externes à la collectivité) autour des enjeux liés au développement durable.

Chiffres clés

- 300 participants.
- Plus de 80 signataires de la charte.
- 41 fiches actions.
- 19 stands.
- 3 conférences.
- 3 projections.

Les actions 2011

● Plan Climat Energie Territoriale (PCET)

Après la réalisation d'un bilan carbone du territoire et d'une large phase de concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, Angers Loire Métropole a élaboré le 1^{er} plan d'actions 2011-2014 du PCET. Ce dernier a été adopté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 13 octobre 2011.

Consciente que la mobilisation de tous est fondamentale dans l'atteinte des objectifs généraux du PCET, la collectivité souhaite associer à son action l'ensemble des acteurs privés et publics, notamment au travers de la charte d'engagements (annexée au 1^{er} plan d'actions 2011-2014).

Le 22 octobre 2011, a été organisé le 4^{ème} forum Plan Climat au théâtre le Quai à Angers. Ce fut l'occasion de présenter le 1^{er} plan d'actions 2011-2014, de lancer sa mise en œuvre, et de valoriser l'engagement d'un grand nombre d'acteurs avec la signature officielle de la charte (plus de 80 signataires à ce jour).

● Berges de Maine

La Ville d'Angers réfléchit depuis plusieurs années à la modification des voies sur Berges afin d'offrir de nouveaux espaces de vie et de restituer un paysage exceptionnel et emblématique à tous les Angevins. En 2011 trois équipes « projet » composées d'experts (architectes, paysagistes, ...) ont été sélectionnées par l'équipe municipale, afin de proposer un projet d'aménagement des voies sur Berges de la Ville d'Angers.

Le projet qui sera sélectionné va proposer une modification de l'environnement aux abords des Berges, entraînant ainsi des modifications de la biodiversité présente à l'heure actuelle. A cet effet, le groupe de travail « biodiversité », issu du CLE (Conseil Local de l'Environnement) de la Ville d'Angers, constitué pour réfléchir en amont au Plan Local Biodiversité d'Angers Loire Métropole a remis un cahier de recommandations aux trois équipes d'architectes pour nourrir leur réflexion à ce sujet. Les membres du groupe se sont réunis à plusieurs reprises durant l'année 2011, afin de proposer une première approche en termes de préservation de la biodiversité dans un projet d'aménagement sur le territoire d'Angers Loire Métropole (application au cas des Berges de Maine).

Initiatives développement durable

Angers Loire Métropole, en collaboration avec l'institut municipal et l'Université d'Angers, organise un cycle de conférences sur trois ans (de septembre 2011 à mai 2014), pour apporter aux citoyens des clés de lecture au phénomène de changement climatique mais aussi des solutions pour agir en faveur de la lutte contre le changement climatique et la maîtrise de la demande en énergie.

Chaque mois de septembre à mai (excepté en décembre), le 3^e mardi se tient une conférence dans les locaux de l'Institut municipal à Angers, à partir de 18h30.

Plus d'informations sur :

<http://www.angersloiremetropole.fr/projets-et-competences/developpement-durable/plan-climat/comprendre-le-changement-climatique-cycle-de-conferences-debats/index.html>

Fait marquant au titre de 2011

Le Plan Climat Energie Territorial d'Angers Loire Métropole a été officiellement lancé le 22 octobre 2011.

Réduire de 20% nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 : c'est l'ambition du Plan Climat Energie Territorial angevin qui a été présenté le 22 octobre, au théâtre Le Quai.

Pendant toute la journée et à destination de tous les publics, animations et conférences ont présenté les différents enjeux de cette démarche, avec la participation de nombreux partenaires impliqués dans l'élaboration du 1^{er} plan d'actions 2011-2014.



Solidarités



Habitat et logement.....	p20
Prévention de la délinquance.....	p21
Mission Cohésion sociale.....	p22
Équipements et constructions scolaires.....	p23
Accueil des gens du voyage.....	p24
Sécurité des biens et des personnes.....	p25
Entretien et maintenance des bâtiments communautaires.....	p26

39
millions
d'euros

Habitat et logement

Les missions

- Accueil logement d'agglomération.
- Programmation des opérations de logements aidés.
- Financement et gestion des aides à la pierre de l'Etat.
- Financement par les aides propres Angers Loire Métropole des logements sociaux neufs, réhabilités et de l'accession sociale.
- Définition et mise en œuvre des actions du Programme Local de l'Habitat en articulation avec la planification et l'urbanisme réglementaire.
- Mise en œuvre d'actions thématiques.

Chiffres clés

- **13 797** contacts à l'accueil logement
- **5,9 millions d'euros** d'aide au logement locatif social soit **658** logements

Les actions 2011

- Une fréquentation de l'Accueil Logement en légère hausse : 13 797 contacts.
- Accession sociale à la propriété : 3 600 contacts, 86 ménages accompagnés, 161 000 € de subventions attribuées aux accédants.
- Délégation aides de l'Etat : financement 847 Logements Locatifs Sociaux (LLS) + 99 Prêts Sociaux Location Accession (PSLS) / Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) 117 logements.
- Adhésion au Contrat Local Engagement avec l'ANAH et le Département pour la mise en œuvre du Fond d'Aide à la Rénovation Thermique (FART) de logements anciens occupés par leur propriétaire.
- Rédaction et prise en charge directe des conventions APL (≈ 250 dossiers).
- Aide Angers Loire Métropole au logement locatif social : engagement 5,9 millions d'euros (658 logements).

Initiatives développement durable

- Signature du Contrat Local Engagement avec Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le département pour la mise en œuvre du Fond d'Aide à la Rénovation Thermique (FART).

A venir en 2012

- > Habitat privé : lancement d'un programme de réhabilitation logements anciens privés, à thématique « amélioration thermique » : consultation & études préparatoires à la mise en œuvre en 2013.
- > Tableau de bord du marché immobilier : partenariat avec les acteurs et création d'un outil de pilotage complémentaire au suivi de la production (publique & promotion privée).
- > Contribution à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en matière d'habitat.
- > Production HLM - une conjoncture difficile : le désengagement financier de l'Etat se confirme au niveau des aides directes et l'augmentation de la TVA à taux réduit, entre autre, fragilisent la programmation pluriannuelle de logements.
- > Aides à l'accession réaffirmées et recentré vers les familles.



Fait marquant au titre de 2011

Un contexte de production plus difficile, l'Etat continue de se désengager, financement direct du logement social : aides publiques (divisées par 3,3) fragilisant les capacités de production locales. Angers Loire Métropole : maintien des aides à un niveau 3 fois plus élevé que celui de l'Etat (dispositif stable depuis 2007).

Prévention de la délinquance

Les missions

- Coordination du CCSPD (Conseil Communautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).
- Animation du partenariat entre l'agglomération et la MJD (Maison de la Justice et du Droit) : un agent d'accueil d'Angers Loire Métropole mis à disposition et un budget afférent pour le fonctionnement de la structure (hors RH) de 101 709€.
- 22 141€ ont été consacrés au soutien de projets associatifs de lutte contre la récidive, ce sont donc des actions menées principalement au sein de la Maison d'Arrêt.
- Mission d'interface au sein du dispositif du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) sur la thématique « prévention de la délinquance ».

Chiffres clés

- **5 projets** financés en partenariat avec l'Etat, soit dans le cadre du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), soit en complément du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Les actions 2011

- **Prévention de la délinquance et tranquillité publique**
- Le 3^{ème} plan de lutte contre les violences faites aux femmes porte sur la période 2011 - 2013. Angers Loire Métropole a contribué au financement du poste de référent départemental « violences conjugales » à hauteur de 6 400€. L'Etat, le Conseil général et les collectivités s'associent pour soutenir ce projet porté par l'association SOS Femmes 49. Plus de 200 femmes de l'agglomération angevine ont été accueillies.
- L'association ASDASCS propose des activités socioculturelles en direction des détenus, 200 détenus en moyenne y participent chaque année. Angers Loire Métropole a soutenu le projet à hauteur de 10 000€.
- 4 autres actions ont été financées pour un total de 12 141€ : le SCJE (Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes) travaille en lien avec les délégués du procureur sur une alternative aux poursuites pour les primo délinquants, le Courrier de Bovet mobilise des bénévoles qui entretiennent une correspondance avec les détenus, la FOL 49 a proposé un atelier de sensibilisation à la musique et Promojeunes 49 a développé une action en lien avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) sur la préparation à la sortie des détenus (démarches, logement, etc.).

Fait marquant au titre de 2011

Une présentation aux élus du dispositif « bracelets électroniques » par le Directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) permettant à des détenus de résider à leur domicile. C'est un dispositif qui peut potentiellement concerner l'ensemble des communes de l'agglomération.

A venir en 2012

- > Le lundi 10 septembre, Angers Loire Métropole organisera la séance plénière annuelle du CCSPD qui sera suivie d'une conférence sur le thème "temps festifs et alcoolisation" par Michel MARCUS - du FFSU (Forum Français pour la Sécurité Urbaine).

Mission Cohésion sociale

Les missions

- Initier des projets d'actions au sein des quartiers via un partage financier initial, permettant l'expérimentation et la prise de recul sur ces projets afin de passer ensuite le relais vers les services des villes ou de l'agglomération.
- Amplifier financièrement des actions menées par les services de l'Agglomération au sein des quartiers.
- Conduire des projets qui servent, alimentent, et sont ressources pour les quartiers sur une échelle inter quartier ou d'Agglomération.
- Assurer une coordination administrative et financière du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour les deux collectivités.
- Animer le dispositif actuel de politique de la Ville.
- Gérer les budgets.
- Etre l'interface communautaire du CUCS avec les partenaires extérieurs.
- Coordonner et assurer le suivi de l'observation et de l'évaluation du CUCS.

Les actions 2011

En 2011, 10 projets ont été soutenus dans le cadre de la politique de la Ville par la mission cohésion sociale.

- 4 concouraient à l'insertion socio professionnelle des personnes résidants sur les quartiers prioritaires que sont Monplaisir, Deux Croix Banchais, la Roseraie, Les Hauts de St Aubin, Belle Beille sur Angers et Grand Bellevue à Trélazé. Ces 4 projets ont mobilisé 68% de politique de la Ville par Angers Loire Métropole. Il s'agissait des projets « 20 h Chrono » porté par l'association de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA), « Coup pouce solidaire » porté par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Ville d'Angers, « Auto école et jeunes des quartiers » porté par Association pour la Formation et le développement de l'initiative locale (AFODIL) et du projet « Préparation au code de la route pour des personnes en structures d'insertion » porté par le CAMT.
- 6 projets soutenus dans le cadre de la thématique « Habitat et cadre de vie » : 4 concernaient le territoire de Trélazé : « Projet de médiation environnementale » porté par la Régie de quartier de Trélazé, « Dessinons le Grand Bellevue » par Léo Lagrange Ouest, « Jardins partagés » par également Léo Lagrange Ouest et « animations de proximité » par la Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV) de Trélazé. Les 2 derniers faisaient référence à l'auto réhabilitation accompagnée par la Régie de quartier d'Angers et l'association Passerelle.

Ces 6 projets ont mobilisé 32% des 46 200€ affectés au soutien des projets de politique de la Ville par Angers Loire Métropole.

Initiatives développement durable

2 projets qui se croisent sur un même territoire : Les « Médiaterre » d'Unis Cité et les « Médiateurs de développement durable » de la Régie de Quartier d'Angers. Unis Cité accueille des jeunes de 18 à 25 ans en service civique qui ont à cœur de développer des actions et des projets d'utilité sociale au sein des quartiers. Les Médiaterre d'Unis Cité interviennent au domicile des locataires de certains bailleurs pour une sensibilisation aux éco gestes sur 4 axes : la maîtrise des énergies, l'eau, la consommation responsable et les déchets. Leur principe d'action est d'intervenir avec une équipe de 8 volontaires sur un groupe d'immeubles pendant 6 à 8 mois de novembre à juin.

Ce projet se croise avec celui porté par la Régie de quartier d'Angers : deux médiateurs spécialisés en développement durable ont pour mission d'intervenir au domicile des particuliers et dans des actions collectives pour :

- les sensibiliser à une moindre consommation d'énergie en lien avec GDF et EDF.
- sensibiliser au tri des déchets, au bon usage des conteneurs enterrés installés récemment dans les quartiers d'habitat collectif, et à toute action visant la réduction des consommations d'énergie et de la production de déchets.
- favoriser les actions de revalorisation des déchets, promouvoir les actions existantes sur le territoire angevin, les rendre accessibles aux habitants des quartiers.
- promouvoir une action de compostage collectif dans les quartiers.



Fait marquant au titre de 2011

Dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), Angers Loire Métropole a mis en place un temps d'analyse partagée annuel avec l'ensemble des acteurs de la politique de la ville.

Le 24 juin 2011 à l'Institut formation éducation physique et sportive Angers (IFEPSA) aux Ponts-de-Cé, Frédéric Béatse en tant que Vice-Président en charge de la politique de la Ville pour la collectivité recevait les représentants des signataires et les associations ayant été soutenues ces dernières années dans le cadre du CUCS.

Cette journée a été l'occasion de présenter le rapport d'activités 2010 du CUCS croisé avec l'observation socio-urbaine des quartiers prioritaires réalisée par l'Agence d'urbanisme de la région angevine (AURA). L'après-midi une expérience d'insertion socio-professionnelle de jeunes des quartiers prioritaires de Saint-Nazaire a été présentée ainsi que la réalisation d'un projet bailleurs-collectivité sur Nantes autour de la gestion urbaine de proximité.

Équipements et constructions scolaires

Les missions

- Le service travaille en étroite collaboration avec les communes pour que celles-ci disposent d'établissements scolaires satisfaisants.

Les actions 2011

- Angers, Cité éducative Nelson Mandela : phase travaux.
- Trélazé, construction d'un groupe scolaire à Guérinière-Quantinière : phase études de la maîtrise d'œuvre.
- Les Ponts-de-Cé, extension et restructuration de l'école Jacques Prévert : concours de maîtrise d'œuvre et démarrage des études.
- Avrillé, Plateau de la Mayenne, construction d'un groupe scolaire : concours de maîtrise d'œuvre.
- Briollay, groupe scolaire Georges Hubert, construction d'un restaurant scolaire et d'une bibliothèque : phase études de la maîtrise d'œuvre.
- Implantation de 3 modulaires pour la rentrée de septembre : à Soucelles, à Saint-Jean-de-Linières et à Briollay pour faire face à l'augmentation des effectifs scolaires.

Initiatives développement durable

- Trélazé et Guérinière-Quantinière : production d'eau chaude solaire.

A venir en 2012

- > Angers, Cité éducative Nelson Mandela : Fin des travaux. Livraison pour la rentrée scolaire 2012.
- > Trélazé et Guérinière-Quantinière : Consultation entreprises et démarrage phase travaux.
- > Les Ponts-de-Cé, Extension et restructuration de l'école J. Prévert : consultation entreprises et démarrage phase travaux.
- > Avrillé, plateau de la Mayenne, construction d'un groupe scolaire : phase études de la maîtrise d'œuvre.
- > Briollay, groupe scolaire Georges Hubert, Construction d'un restaurant scolaire et d'une bibliothèque : consultation entreprises et démarrage phase travaux.

Fait marquant au titre de 2011

Pose de la 1^{ère} pierre à la Cité éducative Nelson Mandela, le 17 février 2011.



Accueil des gens du voyage

Les missions

- Aménager des aires d'accueil.
- Gérer les aires d'accueil : règlement intérieur, droit de place, facturation des consommations, etc...
- Assurer l'entretien, la maintenance et le nettoyage des équipements.
- Accueil des gens du voyage.
- Accompagnement des familles vers le droit commun.
- Médiation et interface.
- Soutien et accompagnement à la scolarité.
- Contribution à la prévention de la délinquance.
- Promotion des cultures tsiganes.

Chiffres clés

- **513 familles** accueillies en 2011
- **384 familles** bénéficiant de l'adresse postale

Les actions 2011

● Accueil

- 384 adresses postales gérées en 2011.
- Environ 900 réexpéditions de courrier sur l'année.
- Environ 950 appels par mois.
- Environ 1200 personnes reçues par mois.

● Scolarité

- 160 familles différentes sensibilisées par la distribution du courrier.
- 72 enfants différents (pour 91 demandes) scolarisés via le service dont 34 maternelles et 55 primaires dans 6 écoles différentes d'Angers.
- CNED : inscription de 109 enfants (pour 79 familles) en 2011/2012 - 37 nouvelles et 72 renouvellements.

● Gestion

513 familles différentes accueillies dont :

- 617 hommes.
- 740 femmes.
- 508 enfants de moins de 18 ans.

Durée de stationnement :

- 190 familles de 0 à 1 mois.
- 201 familles de 1 à 3 mois.
- 40 familles de plus de 3 mois.

Fait marquant au titre de 2011

Accueil de 8 grands rassemblements.

A venir en 2012

> Quinzième festival international des musiques tsiganes en mai 2012.

Sécurité des biens et des personnes

Les missions

- Participer au financement du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), chargé d'organiser et coordonner la lutte contre l'incendie et l'aide aux personnes.
- Offrir appui et assistance auprès des élus, des communes et de la Direction générale pour les aider à remplir leurs obligations en matière de risques majeurs, sécurisation des procédures et développement de la culture du risque (risques naturels et technologiques).

Chiffres clés

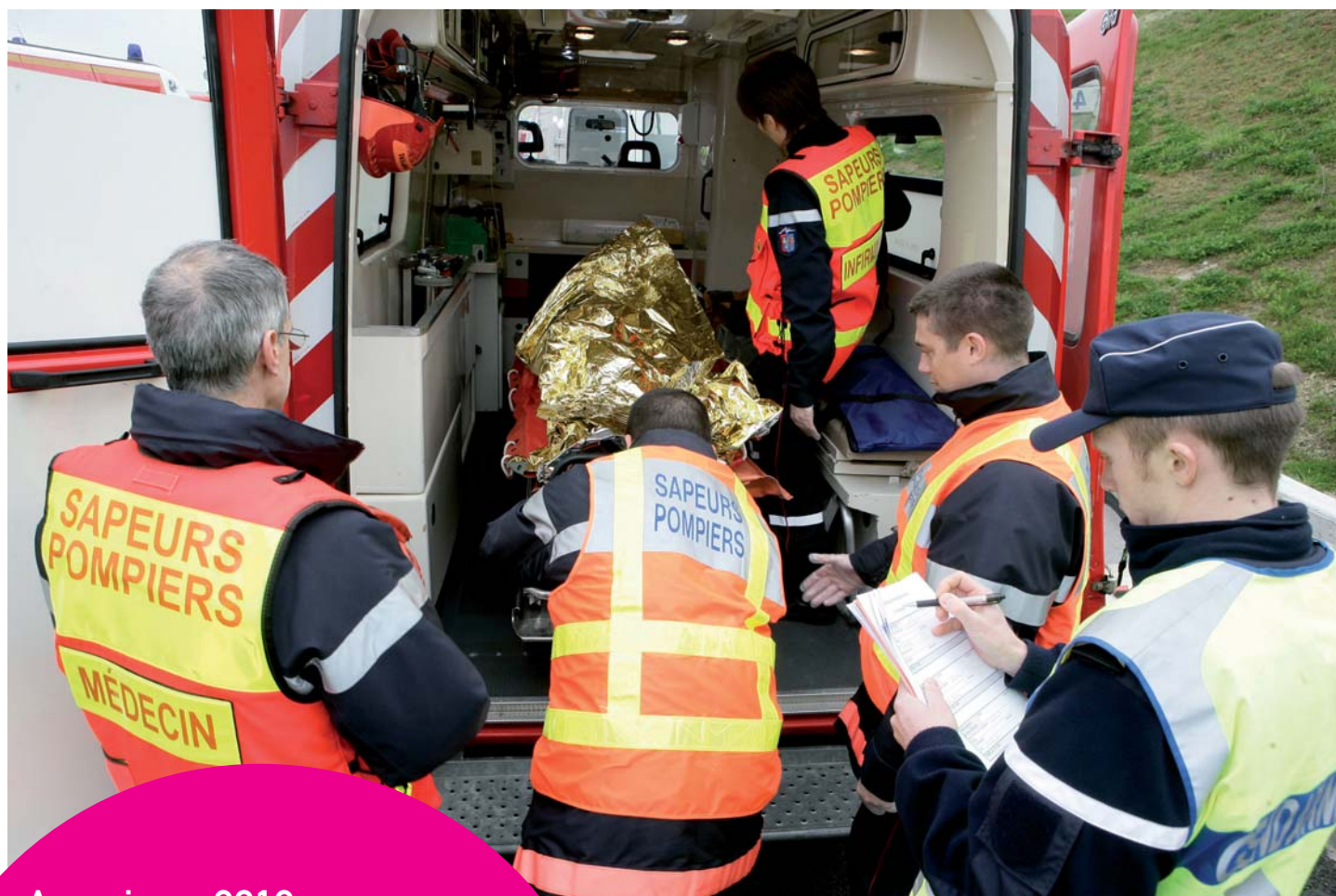
- 12,7 M€ versés au SDIS en 2011.
- 3800 établissements recevant du public (ERP) sur le territoire Angers Loire Métropole.

Initiatives développement durable

L'ensemble des missions relève d'une logique de développement durable et plus particulièrement de l'éducation à la culture du risque.

Les actions 2011

Environ 20 réunions de la commission intercommunale de sécurité pour environ 550 dossiers examinés.



A venir en 2012

- > Assistance aux communes pour les aider à remplir leurs obligations réglementaires en matière de risques.
- > Suivi des études inondation de la Loire et des études de sécurité des digues de protection.
- > Suivi de l'élaboration des Plans de prévention des risques technologiques.

Entretien et maintenance des bâtiments communautaires

Les missions

Entretien et maintenance des bâtiments communautaires.

Les actions 2011

- Réaménagement de l'accueil à l'Hôtel de communauté pour l'accessibilité aux handicapés : 190 000 € TTC.
- Refonte des plateaux bureaux pour la pépinière d'entreprises Fleming : 450 000 € TTC.
- Réaménagement de locaux d'entreprises pour de nouveaux locataires, (ex. "Avrillé pneus" à Avrillé) : 50 000 € TTC.
- Levé de plans de bâtiments 75 000€ TTC.
- ZA Beaucouzé/Montreuil/Villevêque-Pellouailles : mise en conformité et sécurité des toitures, pose de lignes de vie et échelles à crinoline : 136 000 € TTC.
- Diagnostics accessibilité handicapés réalisés sur l'ensemble des bâtiments conformément à la réglementation.

Initiatives développement durable

Déconstructions soignées avec tri rigoureux des matériaux pour un recyclage optimum.

Fait marquant au titre de 2011

Réaménagement du Hall d'accueil à l'Hôtel de Communauté.

- Rénovation en site occupé qui a nécessité des mesures de protection.
- Modification d'un immeuble ERP (Etablissement Recevant du Public).
- Dossier examiné par la commission accessibilité.
- Demande de dérogation pour la mise en place d'un translateur vertical.



A venir en 2012

- > Réfection des toitures terrasses phase 1 aux Pépinières Fleming : 200 000 € TTC.
- > Refonte des plateaux bureaux pour la pépinière d'entreprises Fleming : 50 0000 € TTC.
- > Réaménagement du bâtiment Arobase 1 : aménagement de bureaux, réfection chauffage et raccordement au réseau de chaleur 35 000 € TTC.
- > Réaménagement des sanitaires (accessibilité handicapés) à l'Hôtel de communauté : 35 000 € TTC.

Territoire



Urbanisme.....	p28
Aménagement rural.....	p29
Actions foncières.....	p30
Espaces verts communautaires.....	p31
Voies structurantes d'intérêts communautaires.....	p32

16
millions
d'euros

Urbanisme

Les missions

- Organiser le territoire et concevoir les documents de planification afférents.
- Gérer les procédures liées aux documents d'urbanisme : élaboration, modifications, révisions, mises à jour des PLU et du POS (Plan d'occupation des sols) sur les 4 communes d'Angers, Avrillé, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Trélazé. Réception du public : accueil physique (environ 50 personnes / an) et réponse aux demandes faites par mails ou courriers (150 à 200 demandes/an).

Chiffres clés

PLU/POS :

- 15 modifications.
- 10 révisions simplifiées
- 3 mises à jour
- 136 réunions pour le PLU

Les actions 2011

- **Procédures de modifications, révisions simplifiées et mises à jour des PLU.**
- **Elaboration du PLU communautaire**
 - Réalisation du diagnostic du territoire et partage des enjeux correspondants avec les élus du territoire, les partenaires associés et le grand public.
 - Pilotage des études thématiques.

Fait marquant au titre de 2011

Approbation du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays Loire Angers.



Initiatives développement durable

Déclinaison de la Trame verte et bleue sur le territoire du futur PLU.

● Pour les syndicats mixtes

- Syndicat Mixte de la Région Angevine (SMRA) : suivi de la procédure d'élaboration du SCOT. Enquête publique. Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Loire Angers le 21 novembre 2011 et notifications à toutes les personnes publiques associées et communes concernées.
- Syndicat d'aménagement du plateau de la Mayenne : organisation des comités syndicaux et gestion du syndicat.
- Syndicat pour l'aménagement du parc d'activités Angers-Marcé : organisation de 3 comités syndicaux et gestion du syndicat.

● Quelques chiffres

- Réunions comité de pilotage du PLU communautaire.
- Groupes communaux ou polarité (réunions communales avec des groupes constitués d'élus et de techniciens) : 111 réunions.
- Groupes intercommunaux (4 territoires : Nord-Est, Ouest, Sud, Centre et Pôle) : 11 réunions.
- Réunion de concertation avec un groupe constitué de Partenaires Associés : 1 réunion de lancement, 8 réunions thématiques et 1 réunion de synthèse.
- Concertation grand public : 4 réunions sous la forme de conférences.

A venir en 2012

- > Poursuite de l'élaboration du PLU Communautaire (Phase PADD : Concertation avec les partenaires associés et le grand public. Poursuite des réunions communales et intercommunales).
- > Concertation sur les orientations.
- > Intégration des communes de Soulaire et Bourg et Ecuillé à la démarche du PLU communautaire.

Aménagement rural

Les missions

● Volet agricole

- Instaurer un partenariat avec la profession agricole.
- Maintenir l'activité agricole périurbaine.
- Favoriser une agriculture de services et de proximité.
- Favoriser les échanges urbain/rural.

● Volet espaces naturels

- Favoriser le maintien de la biodiversité.
- Maintenir et préserver les paysages et la biodiversité.
- Sensibiliser les scolaires et le grand public.
- Développer des activités économiques basées sur les atouts des territoires ruraux (vente directe, tourisme vert, filière bois énergie...).
- Développer et professionnaliser les activités de pleines natures.

Chiffres clés

- **Plus de 360 km** de circuit de randonnée entretenus et gérés.
- **1 000 scolaires** ont participé au programme d'éducation des scolaires pour l'année scolaire 2010-2011.
- **15 plans** de gestion du bocage ont été réalisés sur les exploitations agricoles.
- **8 000 tonnes** de bois sont mobilisables à l'échelle du Pays Loire Angers pour alimenter une filière bois bocage à l'échelle départementale.

Les actions 2011

● Volet agricole

- Faire vivre un partenariat avec la profession agricole.
- Diagnostic et étude prospective pour l'utilisation de la ressource bois sur les propriétés d'Angers Loire Métropole.
- Elaboration d'un état des lieux du bocage sur le territoire de l'agglomération en prévision de campagne de replantation de haie.

● Volet espaces naturels

- Pilotage et animation des mesures agro-environnementales territorialisées sur le site des Basses vallées angevines. Adaptation au phénomène de sécheresse.
- Pilotage et animation du Comité de pilotage du site Natura 2000 des Basses vallées angevines.
- Elaboration de nouvelles animations de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public.
- Diagnostic et étude prospective pour l'utilisation de la ressource bois sur les propriétés d'Angers Loire Métropole.
- Elaboration d'un état des lieux du bocage sur le territoire de l'agglomération en prévision de campagne de replantation de haie.

Fait marquant au titre de 2011

Le site des Basses vallées angevines est le dernier site de préservation du Rôle des Genêts (près de 74% de la population nationale niche sur le site des Basses vallées angevines).

Les moyens

● Volet Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- Subvention Direction Régionale de l'Environnement (DRIRE) et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour le pilotage et l'animation Natura 2000 et Mesures Agro-Environnementales Territorialisées.
- Subvention du Département pour l'entretien des sentiers Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR).
- Subvention de la Région des Pays de la Loire (Appel à projet biodiversité).
- Recette des ventes du topo-guide des Basses vallées angevines et du plaisir en marche.

Initiatives développement durable

Volet Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- Sensibilisation autour du bois - énergie et formation auprès des agriculteurs et agents des collectivités.
- Gestion et entretien des sentiers de randonnée.
- Préservation et gestion du site Natura 2000 des Basses vallées angevines.
- Sensibilisation des scolaires et du grand public sur la biodiversité (1 nouveau partenaire : Terres des sciences et deux nouvelles animations).
- Structuration d'une filière bois - bocage - énergie.
- Structuration et valorisation de filière courte (alimentaire).

A venir en 2012

Volet Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- > Renouvellement des contrats mesures agro-environnementales territorialisées sur le site des Basses vallées angevines.
- > Elaboration de propositions en prévision de la nouvelle Politique agricole commune (PAC 2014) (MAET – mesure Agro-environnementales).
- > Mise en œuvre de 4 contrats Natura 2000 des Basses vallées angevines (reconversion de friches et peupleraie en prairie).
- > Mise en œuvre d'un protocole d'anticipation foncière sur les espaces agricoles et espaces naturels.
- > Conventonnement avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour un Contrat territorial milieu aquatique.
- > Déclinaison des grandes orientations pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue à l'échelle de l'agglomération.
- > Refonte du guide «le plaisir en marche».
- > Homologation du circuit des Basses vallées angevines (100 km) par la Fédération Française de Cyclo Tourisme.
 - > Structuration de la filière Bois bocage.
 - > Campagne de plantation.

Actions Foncières

Les missions

- Suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) dans le cadre du droit de préemption urbain.
- Maîtrise foncière des immeubles nécessaires à la mise en œuvre des projets communautaires, à la mise en œuvre des projets communaux dans le cadre du portage foncier ; maîtrise foncière des biens qui seront intégrés au patrimoine de l'agglomération.
- Suivi des procédures d'acquisition et de cession des biens immobiliers et autres contrats.
- Gestion des biens mis en réserve foncière (contrats, évictions).
- Suivi des procédures de déclaration d'utilité publique.
- Suivi des contentieux liés à l'activité du service.
- Stratégie immobilière sur des opérations complexes.
- Conseil juridique en matière de droit de préemption et de droit de priorité sur les DUP (Déclaration d'Utilité Publique) en droit immobilier et commercial.
- Activité externe : Prestations de transactions et conseil juridique pour la SARA et la Société Publique Locale Angers Agglomération (SPL2A) exercés uniquement par la cellule Transactions/Conseil/Contentieux.

Chiffres clés

- **42 acquisitions pour 5,5M €** dont :
 - **13** pour le compte de l'agglomération soit **1,3 M €**
 - **29** pour le compte des communes soit **4,2 M €**
- **29 cessions pour 3,5M €** dont les reventes aux communes de Beaucouzé, Cantenay-Epinard, La Membrolle-sur-Longuenée et Trélazé de réserves foncières.
- **3 462 DIA** instruites dont **94 %** au titre de Droit de Préemption Urbain (DPU) et des Zones d'Aménagement Différées (ZAD) et **246** au titre du droit de préemption SAFER (terres agricoles).
- **39** demandes d'estimation à France Domaine ont été effectuées pour :
 - **21** préemptions et **8** délégations.
 - **3** contentieux ont été suivis devant la juridiction de l'expropriation, **2** contentieux devant le juge administratif et **1** contentieux devant le juge civil.
- Revenus des immeubles (locations) : **637 920 €**

Initiatives développement durable

Préemptions et acquisitions en vue de la réalisation de zones d'habitat respectant les critères du PLH et également en vue du renouvellement urbain dans les communes de l'agglomération.

Les actions 2011

- Le secteur Gare +.
- La ZAC Terrien-Cocherel.
- L'extension de la zone d'activités de la Chevalerie.



Travaux sur le site Gare +

Fait marquant au titre de 2011

Adoption d'un nouveau règlement des réserves foncières communales

A venir en 2012

- > Mise en œuvre (acquisitions et procédures) de la DUP La Vilnière sur les communes d'Avrillé, Beaucouzé, Angers en vue de la renaturation du ruisseau de la Vilnière, de la restauration de zones humides, de cheminements piétonnier.
- > Enquêtes publiques et acquisitions relatives à la DUP Réserves Foncières Multisites sur le territoire des communes de Soucelles, St Lambert la Potherie, Saint Léger des Bois, Feneu, La Meignanne pour la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH).
- > Dossier de DUP réserves foncières sur Feneu (activités artisanales).

Espaces verts communautaires

Les missions

Le service parcs communautaires aménage, entretient des parcs, des espaces naturels, des sentiers et voies vertes qui s'inscrivent dans la trame verte et bleue.

Chiffres clés

- Budget investissement : **623 185 €**
- Budget fonctionnement : **414 110 €**

Les actions 2011

● Parc des Ardoisières

Aménagement phase 3 : travaux de plantations, création du sentier Ruisseau du Lapin, restauration de locomotives, pose de mobiliers, signalétique, tables d'orientation.

● Parc des Sablières

Création d'une voie verte traversant le parc en connexion avec le réseau voie verte de la commune d'Ecouflant, mise en place de bornes de propreté tri sélectif.

Initiatives développement durable

Acquisition d'un véhicule électrique de service.

● Domaine de Pignerolle

Réfection de l'allée des Sorbiers, plantation de topiaires.

● Parc André Delibes

Création d'un parcours sportif.

● Parc Saint Nicolas

Restauration de la mare de l'abbaye.

● Sentiers

Réfection du sentier Pierre Bécherelle sur la commune de Bouchemaine.

Fait marquant au titre de 2011

Retour très positif dans la presse écrite (grand public et professionnelle) sur l'aménagement du parc des Ardoisières.



A venir en 2012

- > Aménagement du Vallon de la Vilnière.
- > Restauration du potager du Domaine de Pignerolle.
- > Plan de gestion naturaliste des Espaces naturels sensibles (ENS).

Voies structurantes d'intérêts communautaires

Les missions

- Identifier les besoins et les manques en termes d'infrastructures routières au regard du développement de l'agglomération (habitat, économie, ...).
- Initier le partenariat nécessaire avec les maîtres d'ouvrages (Etat, Conseil Général, concessionnaires autoroutiers, communes) pour étudier la faisabilité de ces projets et leur mise en œuvre, du point de vue technique et financier.
- Suivre la mise en œuvre des projets.

Les actions 2011

● Projets de création d'infrastructures routières ou de compléments d'échangeurs routiers sur le réseau structurant à 2x2 voies

- Echangeur de l'Océane (Villevêque, Pellouailles-les-Vignes, Saint Sylvain d'Anjou) - études et travaux :
 - Création de 2 nouvelles bretelles (entrée/sortie) sur l'A11 vers Le Mans/Paris, permettant d'optimiser l'accès à l'extension du Parc d'activités de l'Océane.
 - Maîtrise d'ouvrage Autoroutes du Sud de la France avec un financement à 100% par Angers Loire Métropole.
- Echangeur de Moulin Marcille (Les Ponts-de-Cé) - études :
 - Création d'une nouvelle bretelle de sortie sur l'A87 vers le parc d'activités de Moulin Marcille en provenance de Cholet.
 - Maîtrise d'ouvrage Autoroutes du Sud de la France, avec un financement à 100% par Angers Loire Métropole.

Initiatives développement durable

Afin d'atténuer les nuisances liées au bruit des infrastructures routières, dans le cadre de la mise aux normes de l'A87, il a été décidé d'appliquer des seuils réglementaires qui s'imposent normalement aux nouvelles infrastructures, c'est-à-dire 55 dB(A) nuit et 60 dB(A) jour.

- Liaison sud - concertation préalable :
 - Projet de création d'un contournement Sud d'Angers.
 - Maîtrise d'ouvrage du projet de Liaison sud assurée par Angers Loire Métropole.

Lancement d'études complémentaires permettant de choisir un scénario.

● Réaménagement d'infrastructures routières existantes sur le réseau structurant à 2x2 voies - Impact sur le territoire

- A11 : Mise à 2x3 voies de la section Gatignolles - St Serge (sous maîtrise d'ouvrage Cofiroute).
- A87 :
 - Mise aux normes de l'axe, dont protections acoustiques (section Sorges/La Monnaie financée par Angers Loire Métropole).
 - Mise à 2x3 voies de la section Haute Perche - La Monnaie (maîtrise d'ouvrage et financement Autoroutes du Sud de la France).



A venir en 2012

- > Mise en service des nouvelles bretelles de l'échangeur de l'Océane.
- > Dépôt du dossier de demande de principe auprès des services de l'Etat dans le cadre du projet de complément de l'échangeur de Moulin Marcille.
- > Bilan concertation préalable Liaison sud, opportunité d'une liaison sud et choix d'une famille de scénario.

Fait marquant au titre de 2011

- Lancement des travaux de complément de l'échangeur de l'Océane au 2nd semestre.
- Lancement de la concertation préalable au projet de liaison sud.

Déplacements



Tramway.....	p34
Transports et mobilités.....	p35
Plan de déplacements urbains.....	p36

122
millions
d'euros

Tramway

Les missions

- Pilotage général du projet.
- Pilotage des dossiers administratifs.
- Concertations, externes comme internes.
- Organisation et coordination de l'action des différents acteurs du projet.

Chiffres clés

- 94 M€ consacrés au tramway en 2011.

Les actions 2011

● La finition des travaux dans chaque secteur

Il s'agit essentiellement de travaux de finition tels que la pose de la plate-forme engazonnée, l'installation des stations (distributeurs de tickets, abris voyageurs...), la plantation d'arbres, les mobiliers urbains (poubelles, éclairages, jardinière...).

Initiatives développement durable

Choix d'un éclairage à récupération solaire sur les parkings P+tram.

● Les parkings relais

4 parkings relais de 200 places chacun ont été réalisés. Un parking à chaque terminus de ligne, un parking dans le quartier des Hauts de St Aubin et un parking à Boselli. Ces parkings relais sont également équipés d'une offre de stationnement sécurisé pour les vélos.

● Les essais et la formation des conducteurs

Le 3 décembre 2010, la préfecture autorisait la circulation du matériel roulant sur l'ensemble du tracé de la première ligne permettant ainsi de poursuivre les essais en 2011 sur l'ensemble de la ligne et procéder ensuite à la phase de marche à blanc avant la mise en service commerciale le 25 juin 2011.



A venir en 2012

> Début des études de la ligne B.

Fait marquant au titre de 2011

L'inauguration du tramway et sa mise en service commerciale le 25 juin 2011.

Transport et Mobilité

Les missions

● Le service public de transport

- Suivre et mettre en œuvre la politique de l'agglomération en matière de transport en commun.
- Suivre la délégation de service public confié à Kéolis Angers jusqu'en juillet 2013 pour l'exploitation du réseau de bus (réorganisation du réseau de bus, nouvelle image du réseau, mise en accessibilité, billettique).
- Mettre en œuvre la politique d'investissement (achat des bus, équipements des dépôts...).
- Contrôler et évaluer les délégations de service public (réseau IRIGO et IRIGO Handicap Transport).
- Conseiller les autres services et les organismes sur la question de l'organisation des transports dans le cadre par exemple de nouvelles opérations d'urbanisme ou pour l'élaboration des documents de planification (Scot, PLU, PDU).
- Travailler en lien avec les autres autorités organisatrices de transport (Département et Région des Pays de la Loire) pour mettre en cohérence l'ensemble des modes de transport et développer l'intermodalité.

● Le Conseil en mobilité

- Accompagner les entreprises privées, les établissements publics ou scolaires, les universités, pour développer des plans de déplacement et diminuer la part de l'utilisation de la voiture individuelle.
- Travailler avec les structures pour aller vers un changement de comportement en adoptant de nouveaux modes de transports tels que le vélo, la marche à pied et les transports en commun et le covoiturage.
- Conduire des actions de sensibilisation et d'animation avec le service de la communication (semaine de la mobilité, fête du vélo...).

Chiffres clés

- **+ 8 %** de fréquentation par rapport à 2010.
- **27,7 millions** de voyageurs.

Initiatives développement durable

Renouvellement des abris voyageurs sur l'ensemble de l'agglomération.

A venir en 2012

- > Adaptation du nouveau réseau de bus suite à la mise en service du tramway.
- > Réouverture de la halte ferroviaire de Trélazé : protocole de partenariat avec la Région des Pays de la Loire et lancement des études de définition.
- > Renouvellement du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport en commun IRIGO et IRIGO HANDICAP.
- > Achat de bus hybrides pour le réseau IRIGO.

Fait marquant au titre de 2011

Mise en service de la première ligne de tramway et restructuration du réseau de bus.

Les actions 2011

● Politique d'accompagnement des plans de déplacement des entreprises

Soutenir les plans de mobilité au sein des entreprises et des établissements publics de l'agglomération. Afin de participer à la réduction des déplacements automobiles en limitant l'usage de la voiture individuelle et en proposant des mesures favorables à l'utilisation de modes de transports alternatifs.

● Mise en service de la billettique pour l'ensemble du réseau de transport

- Mise en place du système de vente et de distribution des billets pour la 1ère ligne de tramway, à travers la carte A'Tout, qui a pour objectif de proposer rapidement une solution multi-service, une carte de vie citoyenne. La carte permet en effet d'accéder à l'ensemble des services publics : transport, piscine, bibliothèque...
- Mise en place d'un nouveau panel de titres de transports (comme par exemple les cartes en post paiement).

● Intermodalité bus vélo : mise en service du service de boxes vélo sécurisés pour la desserte des zones d'activités

Aménagement de connexions vélo/tram et solutions de stationnement. A travers deux types d'actions :

- La mise en place d'abris vélos au dos des arrêts de bus.
- La mise en place de boxes vélos individuels sécurisés dans les zones d'emplois.

● Réflexion sur le projet d'interconnexion des lignes à grande vitesse

- La réalisation d'une voie dédiée entre Massy et Valenton répondra à l'augmentation des flux de province à province.
- L'aménagement d'une nouvelle gare à Orly répondra au besoin de correspondance train-avion en forte croissance et à l'accessibilité aux aéroports de Paris depuis les Métropoles de l'ouest et depuis le territoire angevin.
- La création d'une seconde gare permettra d'améliorer les échanges avec le sud de l'Île de France.

● Virgule de Sablé

Dans le cadre de nouvelle Ligne à Grande Vitesse (LGV) Le Mans - Rennes, a été étudiée la possibilité de construire une voie supplémentaire de 4 km à hauteur de Sablé-sur-Sarthe permettant le raccordement de la nouvelle LGV avec la ligne actuelle Nantes - Le Mans. Cette liaison rapide, « Virgule de Sablé-sur-Sarthe », a pour objectif de développer les liens ferroviaires intra et interrégionaux en diminuant très significativement les temps de parcours.



Plan de déplacements urbains

Les missions

- Mettre en œuvre les actions inscrites au Plan de déplacement urbain (PDU) 2005.
- Assurer un suivi de la mise en œuvre et de ces effets.
- Lancer les études nécessaires à ce suivi et à la mise à jour des éléments de connaissance de la mobilité (observatoire de déplacements).
- Identifier les nouveaux enjeux à partir de ce suivi et définir de nouvelles orientations dans le cadre de l'élaboration du PLU communautaire valant PDU.

Les actions 2011

● **Elaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) communautaire, intégrant le PDU**

L'élaboration du PLU communautaire entraîne, conformément à la loi Grenelle 2, l'intégration et donc la révision du Plan de Déplacements Urbains, ce qui entraîne des changements importants notamment à une démarche de coopération et de co-construction d'un unique document qui orientera la politique de l'agglomération sur ces thèmes.

Fait marquant au titre de 2011

Une relance de l'enquête déplacements a été faite.

● **Finalisation de l'évaluation à mi-parcours du Plan de Déplacements Urbains**

- Actualisation 2010/2011 du diagnostic PDU et sa comparaison avec 2005.
- Evaluation des fiches actions du PDU 2005 : une enquête a été réalisée auprès de 1000 habitants du Périmètre de Transport Urbain (PTU) afin de connaître leurs pratiques modales régulières et l'image qu'ils ont des conditions de déplacements et de leur évolution.
- La démarche d'évaluation du PDU a été intégrée à l'élaboration du PLU communautaire.

● **Poursuite de l'observatoire des déplacements**

- Lancement de 2 campagnes de comptages vélos en juin et en octobre.
 - Lancement d'une campagne de comptages routiers automatiques sur l'agglomération en octobre/novembre.
 - Lancement de la nouvelle Enquête déplacements grand territoire qui s'inscrit dans le PLU communautaire. Complémentaire aux études et comptages routiers, l'enquête déplacements permet de construire le volet « déplacements » du PLU communautaire. Les résultats de l'étude permettent aussi d'enrichir la réflexion sur les projets à venir (infrastructures de transports, routières...).
- L'enquête est réalisée à l'échelle du Pays Loire Angers, plus de 4000 personnes ont été interrogées de novembre 2011 à février 2012.



A venir en 2012

- > Poursuite de la rédaction du volet déplacements du PLU communautaire : partie diagnostic et orientations du PADD et orientations d'aménagement et de programmation.
- > Poursuite des actions d'observations relancées dans le cadre de l'évaluation avec :
 - comptages routiers
 - comptages vélos
 - observatoire de l'accidentologie.
- > Résultats de l'Enquête déplacements à partir de juin 2012.

Rapport financier

Dans un environnement instable tant sur le plan économique que sur le plan législatif, notre Agglomération garde le cap qu'elle s'est fixée en début de mandat : les équipements annoncés ont été mis en service comme prévus, les capacités de financement de la collectivité sont préservées, les politiques volontaristes en matière d'investissement, de soutien à l'emploi et au logement ont bénéficié largement à nos concitoyens.

L'augmentation de la fiscalité de 10 M€ décidée par l'assemblée communautaire en 2011 était devenue nécessaire pour stabiliser la situation financière du budget principal et du budget transport impacté par les charges nouvelles du tramway.

Malgré un encours de dette et une pression fiscale augmentés, les équilibres et les ratios financiers de l'Agglomération restent dans la moyenne des collectivités de même taille. En revanche, notre territoire bénéficie désormais d'un niveau d'équipement élevé. De quoi affronter l'avenir sur des bases solides.

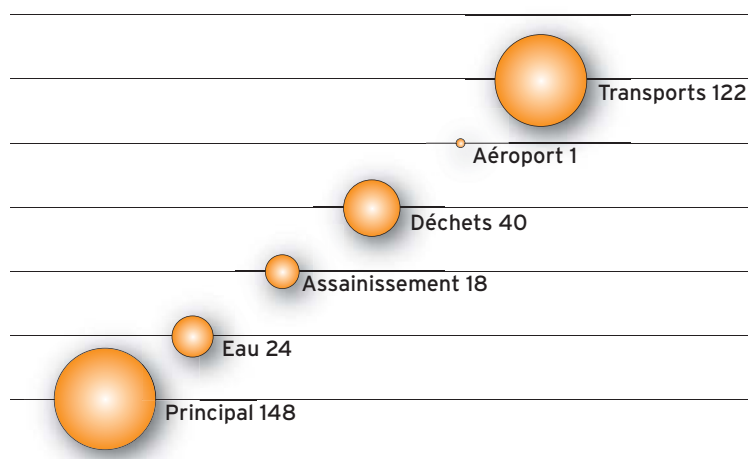
Nota bene :

- Les résultats présentés dans ce rapport ne prennent en compte que les mouvements réels, c'est-à-dire les mouvements financiers qui donnent lieu à des encaissements ou des décaissements à l'inverse des mouvements d'ordre qui retracent des opérations purement comptables.
- Les opérations relatives à la gestion de trésorerie (les OCLT – ouvertures de crédits à long terme) qui s'équilibrent en dépenses et en recettes ne sont pas comptabilisées
- Les montants sont exprimés en millions d'euros (M€).

Les différents budgets d'Angers Loire Métropole : 352,7 M€ de dépenses

1 budget principal et 5 budgets annexes :

Le budget principal est le premier budget en volume avec 148 M€. Il regroupe les dépenses afférentes à de nombreuses compétences ainsi qu'une partie importante des frais de structure. Le budget annexe transports comprend les travaux de la ligne de tramway et son exploitation et occupe le deuxième rang.



Les politiques publiques de l'agglomération :

Les politiques publiques en 2011 :

Secteur	Principales politiques publiques	Montant (M€)
Economie		20
dont	Développement économique Enseignement supérieur Emploi et insertion	
Environnement		87
dont	Déchets Eau Assainissement	
Déplacements		122
dont	Tramway Service public de bus	

Secteur	Principales politiques publiques	Montant (M€)
Solidarité		39
dont	SDIS (incendie et secours) Dotation de solidarité aux communes Habitat logement Constructions scolaires	
Territoire		16
dont	Voiries structurantes Politique foncière Urbanisme	
Divers		69
Total		353

L'investissement : 129,6 M€ en 2011

Historique depuis 2007 des dépenses d'équipement par budget :

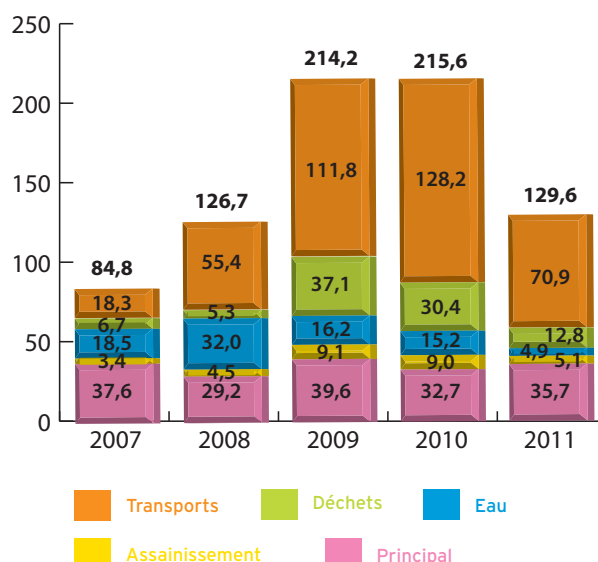
L'observation de l'évolution des dépenses d'investissement hors dette permet de repérer différents paliers d'investissement depuis 2007 (autour de 215 M€ en 2009 et 2010, autour de 130 M€ en 2008 et 2011, 85 M€ en 2007) et de réaliser l'importance des différents projets portés par le budget de l'agglomération en quelques années (tramway, station de dépollution des eaux de la Baumette, Biopôle).

Le budget principal continue d'évoluer à l'intérieur d'un tunnel allant de 30 à 40 M€ selon les exercices dans le respect strict des orientations arrêtées par les élus en 2010.

Les principales opérations d'investissement en 2011 par budget :

Les travaux du tramway représentent à eux seuls la moitié des dépenses d'investissement de l'agglomération en 2011 avec 64,3 M€. Loin derrière, on trouve les 8,8 M€ de travaux de Biopôle dont le chantier sera terminé en 2012.

Pour le budget principal, il faut citer le développement économique et l'enseignement supérieur (3,8 M€ et 4,8 M€ soit 8,6 M€), le logement et l'habitat (8,9 M€) dont la montée en charge est désormais effective en comparaison des 5,3 M€ réalisés en 2010.

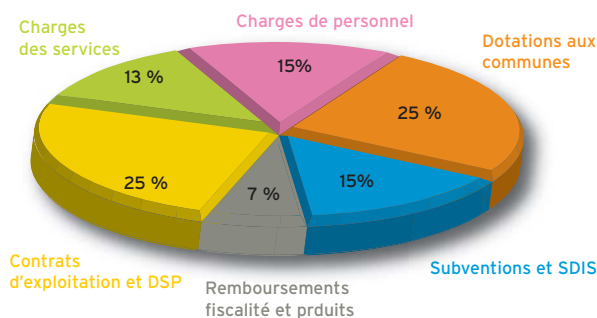


Les dépenses de fonctionnement :

● Evolution des dépenses de fonctionnement entre 2010 et 2011 :

	CA 2010	CA 2011
Charges de personnel	27,6	28,7
Dotations aux communes	48,2	48,5
Subventions et SDIS (incendie)	23,1	29,6
Remboursements fiscalité et produits	6,5	13,0
Contrats d'exploitation et DSP	44,4	51,5
Charges des services	27,7	26,3
Total	177,5	197,6

● Répartition des dépenses de fonctionnement en 2011 en pourcentage :



Des retraitements doivent être opérés pour pouvoir réaliser une analyse exacte des évolutions des principaux postes de dépense. En l'occurrence sur les postes « subventions et SDIS » (participation du budget principal au budget transport augmentée de 5 M€) et « remboursement fiscalité et produits » (FNGIR - fonds national de garantie individuelle de la ressource - de 4,7 M€. Ce fonds a été créé dans le cadre du projet de réforme de la taxe professionnelle). Une fois ces retraitements opérés, la hausse des dépenses de fonctionnement n'est plus que de 10,4 M€ (de 177,5 M€ à 187,9 M€).

Hors modification du périmètre des dépenses, la hausse la plus significative concerne le poste « Contrats d'exploitation et DSP » (DSP pour « Délégation de Service Public »). Cette hausse provient de l'évolution de la subvention d'exploitation au délégataire de transport urbain Keolis qui passe de 30,1 M€ à 34,7 M€ en 2011 dans le sillage de l'ouverture de la première ligne de tramway.

Les recettes de fonctionnement

L'année 2011 a connu sur le plan des recettes de fonctionnement deux événements majeurs :

- la décision du Conseil communautaire d'augmenter la fiscalité ménages pour un produit fiscal supplémentaire de 10 M€,
- le remplacement de la taxe professionnelle - principale ressource de l'Agglomération - par un nouveau panier d'impôts et de taxes avec l'introduction d'un mécanisme de neutralisation de la réforme - le FNGIR fonds national de garantie individuelle de la ressource.

Les 10 M€ de produit fiscal supplémentaire ont servi pour 5 M€ à l'équilibre du budget transport et pour 5 autres M€ au financement des investissements du budget principal (économie, emploi, logement, constructions scolaires).

● Evolution des principales recettes de fonctionnement entre 2010 et 2011 :

	2010	2011
TProduit fiscal net du FNGIR	61,9	71,2
DGF	35,5	37,1
Sous total budget principal	97,4	108,3
Versement transport	41,1	42,8
Produits eau et assainissem.	34,8	36,7
TEOM	24,4	25,3
Total général	197,7	213,1

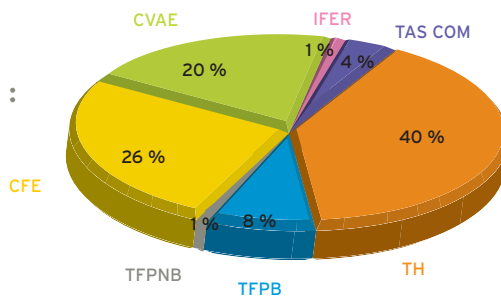
Hormis la hausse de la fiscalité ménages, les recettes de l'Agglomération ont bien résisté en cette période de crise économique, qu'il s'agisse du versement transport, des ventes d'eau ou de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) dont les taux communaux avaient pourtant été gelés en 2011.

La dotation globale de fonctionnement est également modifiée par la réforme de la taxe professionnelle. Son augmentation de plus de 4% entre les deux exercices ne traduit aucunement un éventuel effort supplémentaire de l'Etat mais un simple changement de mode de calcul.

● Nouveau panier fiscal en remplacement de la Taxe professionnelle :

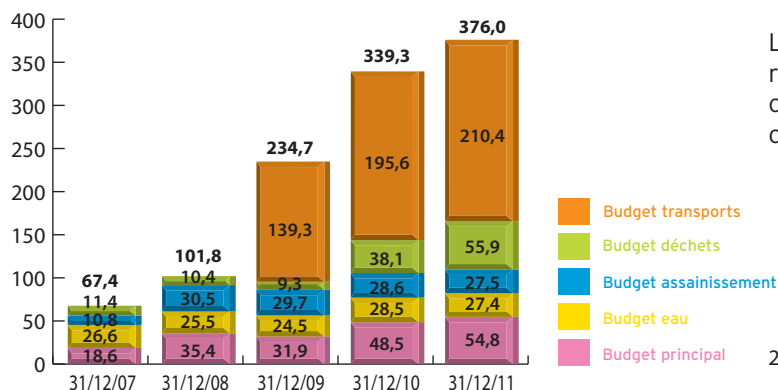
		TAXES	TAUX	PRODUIT PERCU en M€
Fiscalité sur les ménages	TH	Taxe d'habitation	9,74 %	29,9
	TFPB	Taxe foncière sur les propriétés bâties	2,18 %	6,0
	TFPNB	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	5,48 %	0,2
	TFPNB ADD.	Taxe foncière sur les propriétés non bâties additionnelles	5,48 %	0,2
	Sous total			36,3
Fiscalité sur les entreprises	CFE	Cotisation foncière des entreprises	25,22 %	19,8
	CVAE	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	Max. 1,5 %	15,3
	IFER	Indemnité forfaitaire sur les entreprises de réseau	variable	0,8
	TASCOM	Taxe sur les surfaces commerciales	variable	2,9
	Sous total			38,8
Produits fiscaux du budget principal	PRODUIT 2011			75,2
	ROLES SUPPL.			0,7
	Total produit 2011			75,9
	FNGIR	Fonds national de garantie individuelle de la ressource		-4,7
	Produit fiscal net			71,2

● Répartition des taxes en pourcentage :



La dette : 376 M€ d'encours

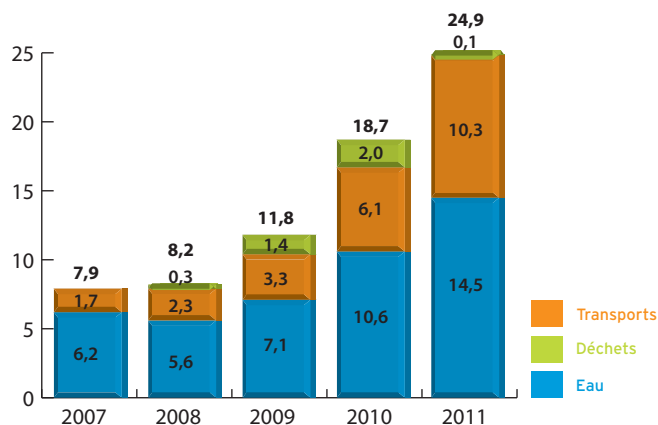
● Evolution de l'encours de la dette depuis 2007 (au 31 décembre de chaque année) :



La progression de la dette suit logiquement le rythme de réalisation des principaux projets. Ainsi s'est elle ralentie en comparaison des deux années précédentes (+ 36,7 M€ en 2011 contre plus de 100 M€ en 2009 et en 2010).

● Evolution des annuités de la dette depuis 2007 :

Bien que le montant des annuités (charges d'intérêt et de capital) a crû pour s'établir à 24,9 M€ en 2011, la capacité de désendettement de l'agglomération reste correcte (6,68 années d'épargne brute).



L'épargne

● Evolution de l'épargne entre 2010 et 2011 :

En M€	2010	2011
Recettes de fonctionnement	238,5	264,3
Dépenses de fonctionnement	177,5	197,6
Autofinancement brut ⁽¹⁾	61,0	66,7
Annuités de la dette (dette totale)	19,3	25,5
Autofinancement net ⁽¹⁾	41,7	41,2

(1) Autofinancement brut = recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette
Autofinancement net = autofinancement brut - annuités de la dette. Appelé aussi « épargne disponible ».

L'épargne est au cœur des préoccupations de la collectivité : son maintien doit permettre à la fois de faire face à un niveau d'investissement soutenu et de ne recourir que modérément à l'emprunt.

Entre 2010 et 2011, l'augmentation de l'autofinancement brut de 5,7 M€ a été intégralement consommée par l'augmentation des annuités de la dette de 6,2 M€. C'est dire si l'augmentation de la fiscalité de 10 M€ décidée début 2011 paraît justifiée pour maintenir les grands équilibres budgétaires.

A retenir

- 1 budget principal et 5 budgets annexes pour **352,7 M€** de dépenses réelles (hors gestion de trésorerie)
- **129,6 M€** de dépenses d'équipement soit 478 € par habitant
- **64,3 M€** investis pour le tramway en 2011
- Une augmentation de la fiscalité ménages de **10 M€**
- Une réforme de la taxe professionnelle qui modifie le panier fiscal de l'Agglomération
- Une épargne disponible stabilisée à **41,2 M€**
- **339 M€ d'encours de dette** fin 2011 soit 1 388 € par habitant
- Une capacité de désendettement de **6,7 années**



Les Services Ressources

Ressources humaines

La direction organise le maintien et le développement des compétences de près de 1 000 agents (dont 707 permanents représentant 678 équivalents temps plein).

La mutualisation de 25 services entre Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers (près de 450 emplois) permet de renforcer les expertises au service du territoire et de l'ensemble des communes de l'agglomération et d'assurer une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Angers Loire Métropole a employé en 2010, 7,6 % de personnes handicapées dans ses services, au-delà de l'obligation légale de 6 % et bien au-dessus de la moyenne des collectivités locales de même dimension.

Communication

Événement populaire et festif, l'inauguration du tramway en juin 2011 a illustré la capacité de l'agglomération à mener à bien des projets innovants au service de tous les habitants. La direction information communication valorise aussi l'ensemble des atouts du territoire, notamment au travers de la marque Angers Loire Valley.

Finances

- « La direction des Finances, composée de 6 agents, assure :
- l'émission des mandats de paiement et des titres de recettes (à l'exception des budgets eau et assainissement) et la tenue de la comptabilité
 - la préparation du budget principal et des budgets annexes aux différentes étapes du cycle budgétaire (budget primitif, budget supplémentaire, compte administratif)
 - le suivi de la fiscalité et de la TVA
 - la gestion de la dette et de la trésorerie
 - le conseil aux différents services de la collectivité

Bureau du conseil

Le bureau est chargé et est le garant de la régularité de la convocation et de l'envoi des documents aux élus pour les différentes instances de la collectivité. Il assure l'organisation et le déroulement des séances des bureaux permanents et conseils de communauté sur un plan administratif et logistique. Organise et contrôle l'affichage légal et la publication des actes.

362 délibérations, 402 décisions ont été adoptées et 593 arrêtés ont donné lieu à 837 procédures de télétransmission au contrôle de légalité de la Préfecture de façon dématérialisée et 520 transmissions non dématérialisées.

Direction juridique

Le conseil juridique aux services est constant, tant en nombre qu'en nature de consultations. A noter, l'augmentation des consultations pour la souscription de contrats d'assurance « Dommages Ouvrages ».

Le Conseil aux communes se maintient.

Budget Assurances : 283 500 €.

Budget Contentieux : 9 900 €.

Commande publique

La direction de la Commande Publique mutualisée a notifié pour le compte d'Angers Loire Métropole 370 marchés supérieurs à 4 000 euros HT. 160 des 280 opérateurs économiques titulaires de ces marchés sont situés sur le territoire de l'agglomération. Le volume des achats soumis à concurrence liquidés en 2011 est de 135 millions. 30 groupements de commandes étaient en cours entre Angers Loire Métropole et des communes de l'Agglomération.

Services des archives

Le service a pour mission d'assurer la conservation et la valorisation des documents d'Angers Loire Métropole et conserve 815 mètres linéaires de documents classés et inventoriés.

87 mètres de linéaires ont été versés et 110 mètres linéaires éliminés (soit 4350 kg) dans l'année. 299 documents ont été communiqués, essentiellement aux services.

Système d'information communautaire

Les agents de la direction du système d'information communautaire gèrent le système d'information des deux collectivités (Ville d'Angers et Angers Loire Métropole).

La DSIC maintient en condition 2 500 ordinateurs et près de 200 applications. Une vingtaine de projets sont actuellement conduits dont la virtualisation des postes de travail ainsi que la mise en oeuvre de la carte A'tout.

Conseil de gestion mutualisé

La direction du conseil de gestion mutualisé poursuit le déploiement des réunions de dialogue de gestion auprès d'Angers Loire Métropole dans le même esprit de ce qui se fait au sein des services de la Ville d'Angers.

En parallèle, un travail de fond est engagé en vue de construire un nouveau système d'information pour 2015 prenant en compte les services d'Angers Loire Métropole ainsi que les services mutualisés de la Ville et de l'agglomération.

Bureau du courrier

Le bureau assure une diffusion rapide des courriers dans les services et optimise les coûts d'affranchissement.

Moyens généraux

ACCUEIL STANDARD

24 000 appels traités (soit une moyenne de 2 000 appels / mois).

REPROGRAPHIE

Le nombre d'impressions annuel à l'atelier de reprographie, tout format confondu s'élève à 1 500 000, soit 700 000 en noir et 800 000 en couleur.

Angers Loire Métropole

83, rue du Mail - CS 80011 - 49020 Angers Cedex 02
Tél. : 02 41 05 50 00 • Fax : 02 41 05 50 12
www.angersloiremetropole.fr